Les Halles – Comité Permanent de Concertation
Séance du jeudi 22 mai 2008

Sous la présidence conjointe de

Madame Anne HIDALGO, Première adjointe au Maire de Paris, chargée de l'Urbanisme et de l'Architecture
et
Monsieur Jean-François LEGARET, Maire du 1er arrondissement

En présence de
Monsieur Thierry LE ROY, Garant de la concertation

Participants

Madame Martine BILLARD
Députée de la 1ère circonscription de Paris

Élus de Paris

Monsieur Hamou BOUAKKAZ
Madame Seybah DAGOMA
Madame Fabienne GIBOUDEAUX
Monsieur Christophe GIRARD
Monsieur Bruno JULLIARD
Monsieur Pierre MANSAT
Adjoints au Maire de Paris

Monsieur Jacques BOUTAULT
Maire du 2ème arrondissement

Monsieur Alain LE GARREC
Conseiller du 1er arrondissement

Partenaires et autres intervenants

Conseil Régional d'Île-de-France
Monsieur Pierre-Louis AUBERT

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Madame Anne BAYOL

Syndicat des Transports d'Île-de-France
Monsieur Maurice PIERRON
Madame Rebecca LIBERMAN

RATP
Monsieur Frédéric DUPOUY
Monsieur Denis MASURE
Madame Isabelle BELLANGER
Madame Anne-Sophie LEBRETON

Service Départemental d'Architecture de Paris
Madame Christine COMBIN

SEM PariSeine
Madame Claire ROUSSEAU

Groupe la Poste
Madame Anne NICOLAS

UNIBAIL-RODAMCO
Madame Marguerite DES CARS
Monsieur Cyril DURAND

Centre Commercial du Forum des Halles
Monsieur Denis BODHUIN

Agence SEURA
Monsieur David MANGIN
Monsieur Jean-Marc FRITZ
Monsieur Mathieu-Hô SIMONPOLI

BE Bérénice
Monsieur Emmanuel DE LABARRE

COTEBA
Monsieur Jean-Marie LE MERLUS
Madame Coumba TRAORE
Monsieur Jean-Baptiste REY
Monsieur Mathieu ESNARD

Conseillers de Quartier

Conseil de Quartier des Halles
Madame Dominique GOY-BLANQUET

Conseil de quartier St Germain l'Auxerrois
Madame Paule CHAMPETIER DE RIBES

Associations

Amicale du 118 rue Rambuteau
Monsieur Bernard BLOT
Madame Barbara BLOT

Association « Accomplir »
Monsieur Gilles POURBAIX
Monsieur Marcel APELOIG

Association « ChanDanse des Sourds »
Madame Fanny CORDEROY DU TIERS

Association « Glob'Halles »
Monsieur Régis CLERGUE DUVAL
Madame Françoise FILOCHE

Association « les Bachiques Bouzouks »
Madame Elisabeth BOURGUINAT

Association « les Jardiniers du 4ème arrondissement »
Monsieur Guy DEPROIT

Association « Mains Libres »
Monsieur Bernard DUBOIS

Association « Paris des Halles »
Monsieur Olivier PERAY

Association « Qualité de vie et sécurité autour de Saint-Eustache »
Monsieur Jean POYET

Association « Tam-Tam »
Monsieur Fabrice PIAULT
Monsieur Patrick BERTON

Association de défense des riverains « Chatelet les Halles »
Monsieur Jacques CHAVONNET

Association de Préfiguration de l'Office du Tourisme de Enfants
Monsieur Laurent LOISEAU

Association des Piétons et Cyclistes des Halles
Madame Christine JOLLIN

Association des Usagers des Transports
Monsieur Yves BOUTRY

Atelier des Halles
Madame Michèle COLLIN

Comité de soutien et de promotion du jardin d'aventure des Halles
Madame Laetitia MOUGENOT

Conseil Syndical 5/7 rue des Innocents
Monsieur Jean-Pierre MARTIN

GIE du Forum des Halles
Monsieur André LABORDE

Institut d'Urbanisme de Paris
Madame Camille GARDESSE
Madame Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Les Verts Île-de-France Ecologie
Madame Gisèle CHALEYAT

Mieux se Déplacer à Bicyclette
Madame Christine LAMBERT

Paroisse Saint-Eustache
Père Luc FORESTIER

Ville de Paris

Cabinet du Maire de Paris
Madame Delphine LEVY
Madame Bénédicte DUSSERT
Madame Reine SULTAN
Madame Sandrine MOREY
Monsieur Claude PRALIAUD

Cabinet de Mme Anne HIDALGO
Monsieur Didier BAILLY
Monsieur Renaud PÂQUE

Cabinet de M. Denis BAUPIN
Monsieur Pierre SERNE

Cabinet de M. Hamou BOUAKKAZ
Madame Amandine ROUAH

Cabinet de Mme Lyne COHEN-SOLAL
Monsieur Eric OSMOND

Cabinet de Mme Seybah DAGOMA
Madame Dominique MAGNIETTE

Cabinet de M. Bernard GAUDILLERE
Monsieur Frédéric GLANDIS
Madame Florence PHILBERT

Cabinet de Mme Fabienne GIBOUDEAUX
Monsieur Nicolas RIALAN
Madame Sylvie LAURENT-BEGIN
Madame Alice LE ROY

Cabinet de M. Christophe GIRARD
Monsieur Gaspard GANTZER

Cabinet de M. Bruno JULLIARD
Madame Marion BOYER

Cabinet de Mme Annick LEPETIT
Monsieur Benjamin PANCHOUT

Cabinet de M. Pierre MANSAT
Monsieur Frédéric SIRE

DGIC
Madame Clarisse GUYONNET

Secrétariat Général
Monsieur Frédéric LUCCIONI

SG/Mission Les Halles
Monsieur Bernard FRANJOU
Monsieur Olivier AUTRET

DU
Madame Catherine BARBÉ
Monsieur François BODET

DDATC/Mission démocratie locale
Madame Lucie KAZARIAN

DVD
Monsieur Alain CHAPUT
Monsieur Arnaud CAQUELARD

DEVE
Madame Ghislaine GEFFROY
Monsieur Christian DAUNAT
Monsieur Maurice SCHILIS
Madame Sophie GODARD
Monsieur Thierry PHILIPP

DPP
Monsieur Michel GIRAUDET

DDEE
Madame Nadia BAYAN

DAC
Madame Laurence PASCALIS
Monsieur François DUMAIL

Bibliothèque de la Fontaine
Madame Martine TESSIER

Conservatoire du centre de Paris
Monsieur Pascal GALLOIS

Maison des Associations
Monsieur Dylan BOUTIFLAT

Maison du Geste et de l'Image
Madame Évelyne PANNATO

MME ANNE HIDALGO, PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE : Nous vous accueillons, M. Jean-François LEGARET et moi-même qui copilotons ce comité permanent, pour cette réunion attendue, utile et nécessaire à en juger par le nombre de ses participants.

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des associations présentes.

Nous sommes une équipe d'adjoints et chacun a un rôle important à jouer dans ce que nous sommes en train d'écrire ensemble :
- Fabienne GIBOUDEAUX, adjointe en charge des espaces verts,
- Christophe GIRARD en charge de la culture,
- Pierre MANSAT en charge de la question métropolitaine,
- Annick LEPETIT, qui devra nous quitter dans un moment, mais qui tenait à être parmi nous et qui est en charge notamment des déplacements et des espaces publics,
- Hamou BOUAKKAZ, en charge de la vie associative, de la démocratie locale et participative,
- Bruno JULLIARD, en tant que plus jeune, est en charge de la jeunesse,
- Seybah DAGOMA, en charge de l'économie sociale et solidaire.

C'est une équipe au grand complet avec le Maire d'arrondissement. Nous considérons que c'est un sujet très important sur lequel nous avons besoin aussi d'une concertation entre nous et d'un pilotage.

Je voudrais aussi remercier nos partenaires :
- RATP (Frédéric DUPOUY, directeur de l'agence territoriale de Paris et Denis MASURE)
- STIF (Maurice PIERRON, chef de la division pôle et Rebecca LIBERMAN)
- Région (Pierre-Louis AUBERT, Direction des transports en commun)
- Unibail (Marguerite DES CARS)
- Les associations

Cette réunion est importante. Nous sommes là pour dialoguer, fournir des informations et vous entendre. Je voudrais remercier le garant de la concertation qui nous aide, comme sa fonction l'indique, à garantir les conditions de cette concertation.

Pour nous, c'est une nouvelle étape qui s'ouvre aujourd'hui pour le projet des Halles. Après une mandature d'élaboration, nous sommes aujourd'hui dans une mandature de réalisation. Il nous faut réassembler des éléments d'un projet complexe qui intervient dans un secteur qui, de par son histoire, est aussi complexe, mais aujourd'hui nous sommes là pour travailler sur ce qu'est aussi la future utilisation d'un quartier qui sera largement transformé.

Nous avons eu l'occasion de le dire, lorsque nous nous sommes vus notamment avec le bureau de la concertation, ce secteur reste un lieu de rencontres populaires, un lieu ouvert sur l'ensemble de l'agglomération, un lieu qui doit être respectueux de ses habitants, mais il doit comprendre aussi une expression urbaine, architecturale à la mesure de Paris et de Paris métropole, car ce quartier des Halles est la première porte d'entrée dans la capitale.

Nous avions bien perçu qu'il y avait une demande forte de pilotage politique. Je suis là en tant que première adjointe, et surtout avec des collègues et des adjoints extrêmement motivés par le projet et qui tous vont apporter leurs compétences, leurs connaissances sur ce sujet.

Nous avons une volonté de travail collégial et collectif. Donc, vous aurez avec vous une équipe et pas des individus, même si chacun d'entre nous a des particularités liées au domaine dans lequel il intervient.

Le pilotage était aussi nécessaire au niveau de l'administration. Bernard FRANJOU pilote la mission des Halles de l'administration. Il a cette responsabilité avec une équipe et il est placé auprès du secrétariat général, c'est-à-dire au lieu de coordination de l'ensemble de l'administration. Cela pourra aussi simplifier, faciliter et rendre notre travail à tous plus efficace. Au début de l'année 2009, il y aura une délégation de maîtrise d'ouvrage de l'opération pour un périmètre d'ensemble, mais nous n'en sommes pas encore là.

Avant de commenter les principaux aspects d'avancement du projet, d'abord sur la Canopée, puisque nous sommes maintenant en phase d'APS et que la présentation d'un pré APS aura lieu le 10 juin avec l'objectif de dépôt du permis de construire en novembre 2008, afin d'offrir une livraison rapide (dans les délais de cette mandature).

Nous évoquerons le jardin proposé par l'équipe SEURA avec Fabienne GIBOUDEAUX. Je remercie David MANGIN d'être parmi nous et je lui témoigne notre confiance et notre intérêt pour le projet qu'il porte. Nous aborderons un certain nombre de sujets sur lesquels un travail est à poursuivre concernant le jardin.

Sur la dimension métropolitaine, nous aborderons plutôt la question des transports. Peut-être que la RATP pourra intervenir sur la salle d'échanges et donner ses perspectives, et éventuellement donner quelques éléments sur les circulations verticales qui les concernent plus directement.

Nous évoquerons la réflexion à poursuivre notamment sur : « comment faire vivre cet espace qui appartient aux Parisiens, et à une population plus large ? ». J'ai eu l'occasion de le dire à certains d'entre vous, j'ai été particulièrement intéressée par l'étude conduite notamment sur les jeunes, ceux venant d'autres communes de banlieue et qui sont des usagers des Halles. Cette étude était particulièrement intéressante. Elle nous incite à travailler sur cette dimension métropolitaine à travers notamment les personnes amenées à circuler aux Halles.

Nous reviendrons ensuite sur le calendrier de la concertation extrêmement précis, avec un groupe de travail sur le jardin le 29 mai, un groupe de travail Canopée le 10 juin, un groupe de travail sur le jardin en juin, un groupe de travail métropole en juin/juillet.

Vous avez peut-être depuis un an souffert de ne pas avoir eu suffisamment de réunions de concertation. Nous voulons reprendre un rythme permettant d'associer chacun. Tout cela devant déboucher avant l'été (fin juin ou début juillet) sur une réunion publique de concertation avec un public plus large que le nôtre.

Voilà un menu assez consistant.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRE DU 1ER ARRONDISSEMENT : Je souscris globalement à la présentation qui vient d'être faite par Anne HIDALGO. Je me permets simplement de dire que la définition, en tout cas l'appellation, « faire de cette mandature une mandature de réalisation de l'opération des Halles », est a priori un objectif qui me convient bien et qui nous convient tous.

Nous sommes tous désireux, après avoir consacré beaucoup de temps à la réflexion, à la concertation, de voir cette opération déboucher. Nous sommes très désireux de le faire une fois que l'on aura levé un certain nombre de questions et de réserves que nous avons pu formuler. Je souhaite que nous puissions le faire dans des délais raisonnables, afin d'entrer aussi vite que possible dans une phase opérationnelle.

Nous avons beaucoup de grain à moudre dans une période très proche de nous, si nous voulons qu'au cours de l'été, les équipes des concepteurs puissent avancer en ayant des directives bien précises et qui témoignent d'un consensus aussi large que possible.

En réalité, nous savons très bien qu'il y a deux aspects majeurs sur lesquels il faut bien se mettre d'accord, d'un côté le projet Canopée et de l'autre les travaux du jardin. D'ailleurs, ils sont confiés à deux équipes d'architectes différentes, et il existe naturellement une coordination entre les deux.

Nous avons tous approuvé le projet architectural de la Canopée dans son schéma général. C'est une forme architecturale qui nous a tous séduits, au moment du jury. C'est un avis qui a été assez largement partagé. Il y a encore sur le plan du programme des équipements qui devront trouver leur place dans cette Canopée, et un certain nombre de points qui méritent d'être précisés.

Il y a des interrogations, notamment des aspects techniques d'opérations tiroirs, sur lesquelles il nous faudra obtenir des réponses, notamment le relogement provisoire du conservatoire. On me dit que des solutions auraient progressé, ce dont je ne peux que me féliciter. Tout cela fait partie aujourd'hui des points un peu durs de la programmation, sur lesquels nous devrons nécessairement progresser.

J'ai plaidé depuis déjà longtemps, et je me permets de verser cette contribution au dossier, pour que l'on s'efforce dans le cadre de cette opération majeure des Halles d'avoir un équipement, à caractère parisien et même national, qui puisse trouver une localisation.

Une opportunité, comme celle des Halles, que l'on ne retrouvera peut-être pas avant plusieurs décennies ou peut-être des siècles, de faire une intervention urbanistique et architecturale majeure en plein cœur de Paris devrait être utilement une opportunité pour implanter quelque chose qui n'existe pas. J'ai lancé l'idée d'une implantation pour une « Maison de l'Europe ». Une institution porte ce nom à Paris, abritée dans un charmant hôtel du Marais, ne répond absolument pas à ce que sont les Maisons de l'Europe dans d'autres capitales européennes. Ce n'est qu'une idée, je serais très heureux de laisser cette idée de côté, si l'on en trouve une plus forte, une meilleure, une plus facile à mettre en œuvre.

Si l'on doit engager des budgets considérables et faire supporter par tous les gens du quartier un chantier long qui se traduira par des nuisances, si l'on peut faire émerger une idée complémentaire, une idée neuve qui pour l'instant n'existe pas dans le quartier, je trouve qu'il est encore temps de se poser cette question et d'essayer d'y réfléchir dans la possibilité de l'intégrer à l'architecture de la Canopée.

Nous avons déjà eu des débats, même un peu vifs, sur le jardin. Toutes les personnes autour de la table connaissent la maquette et le projet de David MANGIN. Il y a des points de désaccord, et nous devons en parler le plus tôt possible, notamment concernant la place René Cassin, l'espace du jardin que beaucoup d'habitants et de personnes habituées à ce lieu souhaitent préserver. Cela ne veut pas dire qu'on fait du fétichisme et qu'on ne peut pas en modifier un seul point de détail. Il y a sûrement des choses à moderniser, à adapter et à améliorer. De ce point de vue, sur un aspect du projet de M. MANGIN, nous sommes nombreux à souhaiter des aménagements.

Il y a également bien entendu la question controversée, sur laquelle on trouve un consensus assez fort sur le plan local, de conservation du jardin Lalanne. Il doit nécessiter des adaptations, des mises aux normes et des travaux importants de maintenance et d'entretien qui ont été, malheureusement, négligés depuis des années. Sur le reste de la conception du jardin, et je ne veux pas être le seul à m'exprimer, je soutiens en tout cas ceux qui plaident pour que l'on maintienne des traversées nord-sud.

Ce jardin est d'un seul tenant, il n'est pas fermé la nuit. C'est aussi un lieu de passage. Il y a beaucoup de tracés consacrés à l'usage. Il faut tenir compte de la réalité et de la vie au sein de ce jardin.

J'ajoute enfin qu'il y a beaucoup d'aspects collatéraux de cette opération des Halles, naturellement la réhabilitation de la zone piétonne, le contrôle des accès.

Ce sont des aspects administratifs et financiers qui sont connectés au projet des Halles. Je pense qu'il est nécessaire et c'est vraiment le moment d'avoir une réflexion pouvant intégrer toutes les attentes fortes des habitants et des associations du 1er arrondissement.

Voilà ce que je me bornerai à dire. Je ne voudrais surtout pas que l'on interprète ce propos liminaire comme une façon de mettre sur la table des points qui auraient un caractère dilatoire et qui seraient versés dans le débat avec un seul objectif : retarder l'opération. Je vous le redis, avec encore peut-être plus de fermeté que je ne l'ai dit en commençant. Je suis totalement d'accord avec Anne HIDALGO, et nous avons eu l'occasion de nous le dire, et aussi avec le Maire de Paris, sur l'objectif de faire déboucher ce projet, de le mettre sur les rails, de le rendre exécutoire et de lancer ensemble ce chantier qui sera difficile, avec la participation la plus large de tous ceux qui voudront s'y intéresser dans des délais aussi rapides que possible pour que nous puissions voir cette opération se réaliser.

Merci en tout cas, et je ne veux pas monopoliser la parole plus longtemps, car c'est surtout à vous de vous exprimer.

MME ANNE HIDALGO : Merci Jean-François LEGARET. Je voudrais saluer la présence de Jacques BOUTAULT, Maire du 2ème arrondissement et de Martine BILLIARD, Députée des quartiers centraux de Paris.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX, ADJOINTE EN CHARGE DES ESPACES VERTS : En introduction, pour moi, il n'y a pas un projet de Canopée et un projet de jardin dissociés, mais c'est un projet d'ensemble. Il fait partie de l'histoire de ce projet et de ce marché de définition. Nous avons un parti pris urbain. Des choix ont été faits sur un dessin de jardin et une implantation de cette Canopée, travaillé avec un cahier des charges réalisé par l'équipe Seura. Donc, c'est bien un projet d'ensemble.

Je ne souhaite pas revenir à une époque où les parcs et jardins, les espaces verts venaient poser la moquette après la construction de bâtiments. Je pense que c'est une époque révolue. Aujourd'hui, les architectes et les paysagistes travaillent de concert sur des projets globaux qui n'intègrent pas seulement un aspect paysage mais un aspect d'usage. Tout cela est très important et ce sont des valeurs que je voulais réaffirmer, car elles vont conduire nos projets. J'en ai fait part à Anne HIDALGO.

Pour nous, c'est vraiment un projet qui intègre cette dimension paysagère commune de la Canopée et du jardin, aussi tout ce qui se passe en sous-sol et tous les usages. C'est un projet très complexe et très intéressant, justement par son interaction.

Je reprends un dossier avec une période de concertation interrompue et un regard neuf. J'ai été sollicitée par les associations qui souhaitaient s'exprimer et me faire part de leur point de vue et de leurs souhaits sur ce projet.

J'interviens aussi dans le cadre d'un calendrier. M. LEGARET a exprimé le souhait que ce projet avance et qu'il soit livré dans la mandature. La concertation doit reprendre.

Pour avancer ce soir et parler de calendrier, nous avons besoin, pour pouvoir livrer ce jardin, en lien avec les travaux de la Canopée, de pouvoir avancer sur le programme et le

déterminer en automne afin de permettre de lancer ensuite tous les marchés nécessaires à la réalisation de ce jardin.

Un point, que l'on va aborder ce soir, permettra le redémarrage de ce projet. Il a déjà été longuement débattu et le Maire de Paris avait déjà pris une position. C'est le déplacement du jardin Lalanne et la création d'un nouveau jardin d'aventure. Il ne s'agit pas de le supprimer. Le Maire de Paris avait déjà arbitré sur le fait qu'il était d'accord pour déplacer ce jardin.

J'ai bien entendu les objections, que je trouve légitimes dans le cadre de la concertation : pourquoi déplacer ce jardin ? C'étaient des questions intéressantes. En tant que nouvelle élue, j'avais posé ces questions, car c'est aussi une façon de reprendre l'histoire du projet et de comprendre pourquoi on en arrive là.

Avec mon cabinet et les services de la Ville, j'ai souhaité qu'on puisse donner des réponses aux associations sur les différents points listés lors de mes entretiens. Je ne vais pas les développer précisément ce soir. Sinon, nous ne ferions une réunion que sur le jardin Lalanne, et je pense que ce n'est pas le souhait de Anne HIDALGO.

Début semaine prochaine, nous aurons un argumentaire technique et urbain sur la raison du déplacement du jardin Lalanne. J'ai pris bien en note les différentes demandes, à la fois une question urbaine : comment on la justifie ? Ce sera décliné par un argumentaire, qui n'est pas seulement le fait même de l'équipe Seura qui aurait décidé ainsi de déplacer ce jardin, mais vraiment d'un projet global.

Aussi, des arguments techniques ont été mis en avant concernant les réseaux souterrains, les contraintes du site. J'ai aussi des réponses à donner aux associations sur ces contraintes.

Des travaux ont été réalisés sur ce jardin. Nous avons vraiment cette volonté aujourd'hui de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'interruption d'usage de ce terrain d'aventure. Nous le maintiendrons en état de fonctionner jusqu'à la livraison du futur terrain d'aventure. Ce sont aussi des questions posées avec des points précis et des sommes précises investies dans ce jardin Lalanne, ce qui reste à faire pour qu'il puisse continuer à fonctionner. Tous ces éléments vous seront communiqués en début de semaine prochaine, afin de pouvoir poursuivre la concertation.

Pour être capable de livrer ce futur jardin d'aventure pendant la mandature et avant la livraison totale du jardin, en respectant l'engagement du Maire de Paris : avoir une surface plus grande de jardin d'aventure et de conserver l'usage des ce terrain d'aventure, il faut pouvoir lancer cet appel d'offres pour consulter une équipe spécifique qui va concevoir ce jardin d'aventure et pouvoir associer aussi les associations à ce cahier des charges de ce futur d'aventure.

Nous avons cette contrainte de calendrier de passage en Conseil de Paris en juillet de cette délibération concernant le futur jardin d'aventure qui nous demande aujourd'hui d'avoir du temps pour faire cette concertation.

Nous pouvons continuer à travailler de cette façon, en ayant des échanges. Je répondrai à vos demandes, dans la mesure où elles se font avec raison. Les élus et les services de la Ville doivent vous répondre sur ces points précis.

MME ANNE HIDALGO : Je vais demander à Bernard FRANJOU de nous faire un point rapide mais précis sur l'ensemble du calendrier que l'on a évoqué, puis je demanderai peut-être à M. Thierry LE ROY, si vous en êtes d'accord, de nous faire un point, en tant que garant de la concertation.

M. BERNARD FRANJOU, CHEF MISSION LES HALLES, MAIRIE DE PARIS : Où en sommes-nous ? Concernant la Canopée, le maître d'œuvre vient de rendre le pré APS. Il s'agit d'une prestation à mi-parcours de l'avant-projet sommaire qui nous est livrée pour pouvoir en juger. Ce travail doit être une restitution de tous les entretiens et les séances de préparation que nous avons organisés et tenus tous ensemble. Tout ce qui a été dit a été pris en considération et a été communiqué à l'architecte. Nous aurons lors du GTT du 10 juin une restitution intégrale et une proposition qui n'est encore qu'une phase intermédiaire de l'avant-projet sommaire. La phase définitive de l'avant-projet sommaire nous sera rendue fin juin.

Pourquoi une phase intermédiaire ? Cela permet de réagir surtout sur l'interprétation que le maître d'œuvre a faite de tous les propos entendus, de la synthèse qui en a été faite, mais surtout cela permet d'engager dès à présent un travail très technique sur les problèmes de structure et de fluide, mais avant tout sur la question de la sécurité.

Déjà, le dialogue a été engagé avec la préfecture de police en vue de la présentation du dépôt du permis de construire qui, comme certains d'entre vous le savent déjà, sera remis fin novembre 2008. Nous tenons cette date, qui a été prévue dès la fin du concours de la Canopée. Nous essayons de faire en sorte que ces échanges soient tenus.

Pour faire court, il va se passer beaucoup de choses et ce sera très technique. De plus en plus de prestataires (prestataires techniques, bureaux d'études) vont intervenir pour préparer le chantier. Nous ne devons pas louper le début de chantier à la fin de l'automne 2010.

Ce sont globalement nos objectifs. La livraison de la Canopée devrait intervenir en 2013, mais nous essaierons de faire mieux.

MME ANNE HIDALGO : Merci beaucoup Bernard FRANJOU, le Maire de Paris a demandé qu'on fasse mieux et qu'on raccourcisse avec une livraison en 2012.

M. THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION : Un mot d'abord sur la forme de nos débats, à la lumière de ces deux dernières années, je crois utile de demander à chacun d'être attentif au respect de l'autre. Quand on entend mettre en cause un responsable (et je pense aux associations qui peuvent être amenées à le dire), il faut bien faire la différence entre des élus, qu'on peut mettre en cause et qui peuvent répondre, et des fonctionnaires, des entreprises, des cabinets, partenaires de la ville qui n'ont pas la même liberté. J'insiste là-dessus, pensant en particulier à la mise en cause fréquente dans le passé de David MANGIN, et j'y étais sensible, dans des termes qu'il ne faut pas accepter. Je n'en dis pas plus sur ce point.

Je ne ferai pas le bilan de la concertation, qui serait trop long. Nous avons beaucoup travaillé, intensément, sur la Canopée. Cela a été assez productif, bien que ce soit encore inachevé. Nous avons autant travaillé en quantité sur le jardin, même si cela a été moins productif.

Nous avons tous constaté, au terme de ces deux ans, une dimension manquante : la dimension métropolitaine. Il faut aussi en parler aujourd'hui.

Ce que je viens de décrire comme bilan en trois mots montre aussi une difficulté qui tient à notre approche, complètement segmentée, aux groupes thématiques que nous avions organisés et que vous êtes décidés aujourd'hui à surmonter. Les mesures ont été prises et il faudra voir les résultats.

Sur le fond, aujourd'hui, nous ne repartons pas à zéro, sauf pour la connaissance mutuelle entre l'équipe municipale et les partenaires de la concertation. Il faudra garder ces deux éléments présents à l'esprit.

Pour le reste, et l'organisation de cette réunion, ce dont nous avons parlé dans le bureau de la concertation, nous avons souhaité que la Ville soit présente et s'exprime dans toutes ses composantes. Vous les avez déjà un peu entendues. J'estime souhaitable que les autres maîtres d'ouvrage fassent sentir aujourd'hui qu'ils sont partenaires actifs dans ce projet (Unibail, pôle transport du projet).

Je souhaite que les associations parlent sans tabou de tout ce qui est sur la table, de tout ce qui est dans les cœurs. J'en ai beaucoup entendu parler, mais vous devez le faire. Et que nous parlions de méthodes plus que de fond bien sûr, je pense à ce que vient d'évoquer Mme GIBOUDEAUX.

Il serait souhaitable, objectif que j'ai dans la tête, à la fin de cette réunion qu'on sache organiser la suite du calendrier de travail, et notre prochaine réunion de bureau.

MME ANNE HIDALGO : Merci M. LE ROY. Les partenaires présents, que j'ai mentionnés, seront bien sûr sollicités pour évoquer leurs différents points de vue, notamment la RATP, Unibail ou d'autres.

Dans un premier temps, je propose que les associations, qui souhaitent prendre la parole, le fassent maintenant. Si pour certaines sollicitations, il est nécessaire d'en référer immédiatement à la RATP ou à d'autres, nous le ferons. Je vous demande vraiment, comme cela a été dit, que chacun se respecte. Même si nous sommes sur des enjeux importants, ils ne mettent pas en cause la vie humaine. Nous pouvons le faire, en étant tout à fait déterminés et respectueux dans les expressions. En tout cas, je serais particulièrement vigilante à ce type de tenue des débats.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES, CONSEIL DE QUARTIER ST-GERMAIN L'AUXERROIS : Nous avons reçu les documents par courrier ce matin. Ainsi, tous ceux qui n'ont pas Internet, ne les ont reçus que ce matin.

MME ANNE HIDALGO : Je note ce point à améliorer.

MME ELISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION ACCOMPLIR : Je suis très triste ce soir. Nous partons sur des propos extrêmement lénifiant sur la concertation. Même le Maire du 1er est d'accord pour que tout avance, pour que nous marchions vers un avenir radieux. Je pense que la réalité est différente.

Je suis particulièrement déçue par le bilan du garant. J'estime que le garant a une forte responsabilité dans ce qui ne s'est pas bien passé dans cette concertation. Il n'a pas garanti grand-chose en ce qui concerne le jardin. Dire que la concertation sur le jardin a été moins productive, c'est vraiment une litote qui est de mauvais goût dans une telle configuration. La concertation sur le jardin n'a pas été peu productive, mais un échec total. Elle a eu lieu de juin 2006 à juillet 2007, et s'est arrêtée car elle était dans une impasse totale. Les huit réunions se sont déroulées dans un état de conflit extrêmement violent. La réunion prévue en septembre a été annulée, car elle ne servait à rien, puisque nous n'avions pas progressé du tout pendant toutes ces réunions. Tant qu'on ne l'aura pas effacé, la réussite de ce projet sera fortement compromise.

Ce péché originel est le suivant. M. FEDERBUSH, Directeur de la SEM Centre, nous a entraînés dans un projet délirant où il s'agissait de construire tout le jardin pour des raisons d'ambitions personnelles. Nous avons été quelques associations à nous mobiliser, car nous voulions notamment protéger ce jardin. Le Maire de Paris s'est astucieusement

tiré d'affaire en décidant de prendre le parti d'urbanisme de celui qui préservait un espace végétal important qui ne surdensifiait pas le quartier. Compte tenu de la qualité discutable de la proposition architecturale de l'équipe Mangin, il a décidé de lancer un concours d'architecture international pour le futur bâtiment.

Sans doute pour réconforter l'architecte meurtri dans son amour propre et pour punir…

MME ANNE HIDALGO : Je vous arrête, car ce n'est pas acceptable. M. MANGIN a élaboré un projet qui est le projet sur lequel nous travaillons. David MANGIN est l'architecte urbaniste qui s'occupe de ce projet, et ce projet ne sera pas effacé. Vous êtes peut-être triste, mais ne nous attristez pas par des attaques personnelles qui n'ont pas place ici.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Je vais essayer de les éviter.

Le Maire de Paris a décidé de lancer un concours international d'architecture pour le bâtiment. Quant au jardin, il a pris une décision assez incroyable et irrémédiable, à titre de compensation ou pour une autre raison. Sur la Canopée, un cahier des charges a été concerté. Sur le jardin, on a simplement demandé à l'équipe de Seura d'y travailler. Entre la décision qui date de janvier 2005 et le début de la concertation sur le jardin qui date de juin 2006, un an et demi s'est écoulé, laps de temps pendant lequel l'équipe Seura a travaillé en faisant ce qu'elle voulait, sans aucun contrôle.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Pas d'attaques personnelles !

MME ELISABETH BOURGUINAT : Ce ne sont pas des attaques personnelles. Je crois que c'est le dernier moment où nous pouvons nous exprimer. J'aimerais ne pas être interrompue.

MME ANNE HIDALGO : Nous ne vous coupons pas, mais en même temps nous connaissons l'histoire.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Je crois que des gens ne la connaissent pas.

MME ANNE HIDALGO : Nous connaissons l'histoire, vous l'exprimez à partir de votre point de vue. Ce que vous exprimez sur le Maire de Paris, ses intentions, ce qu'il a fait ou non : c'est un autre sujet. Je pense que nous sommes mieux placés ici pour relater cette partie.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Cela commence très mal. Je m'excuse mais si c'est vous qui détenez la vérité unique, on ne va pas faire de concertation du tout. Vous avez votre point de vue, j'ai le mien, d'autres ont le leur.

MME ANNE HIDALGO : Alors, exprimez votre point de vue.

MME ELISABETH BOURGUINAT : S'il s'agit ici de censurer l'expression des associations, cela va très mal se passer et je peux vous dire que cette concertation va s'arrêter très vite. Maintenant, je vais donner mon point de vue, je ne prétends pas que ce soit la vérité, et vous allez arrêter de me couper pour que je m'exprime et raconte ce qui m'apparaît comme une catastrophe du point de vue de la démocratie participative.

MME ANNE HIDALGO : Allez-y Madame, terminez et ensuite d'autres s'exprimeront.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Ce qui s'est passé, et c'est un fait non discutable, ce jardin a été fait sans cahier des charges. Il a été fait sans concertation.

Quand la concertation a commencé, le jardin était dessiné, quasiment maquetté. Il n'a tenu aucun compte des demandes et des besoins des usagers. Nous avons passé huit

réunions à nous écharper sans obtenir la moindre modification d'un dessin complètement arrêté et figé.

Je vais aller droit au fait. Mme GIBOUDEAUX a dit que le Maire de Paris avait arbitré sur le jardin Lalanne. Je regrette, il a arbitré avant même de commencer à discuter. A la première réunion, on nous a dit que le jardin Lalanne était supprimé. On nous l'a répété constamment. Là, je mets en cause directement le garant qui est normalement là pour garantir qu'il y ait une concertation. Vous êtes là pour prendre des coups, car c'est votre travail. Vous avez convenu il y a deux jours, dans le cadre du bureau de la concertation, que cela n'avait pas été fait. A aucun moment, nous n'avons eu de débat sur l'opportunité de déplacer le jardin Lalanne.

Mme GIBOUDEAUX, je ne vous laisse pas dire qu'il y a eu beaucoup de débats sur le jardin Lalanne. Nous en avons beaucoup parlé, mais jamais examiné cette question.

Vous voulez maintenant nous donner des arguments, mais cela ne suffit pas car il faudra en débattre. Ce débat n'a jamais eu lieu, nous avons droit de l'avoir. Si nous ne l'obtenons pas, à la place du garant, je démissionnerais. Sur l'une des questions les plus polémiques depuis le début de ce projet (cela fait quatre ans qu'on parle du jardin Lalanne), si nous n'avons pas une réunion de concertation au sens de débattre vraiment du fond, et donner la raison de sa suppression, cela discrédite l'ensemble de la concertation.

Je regrette, il ne s'agit pas de nous donner de simples explications, dont nous devons nous contenter, mais d'avoir un vrai débat contradictoire, un débat équitable où nous puissions répondre point par point, aller jusqu'au bout et vider cet abcès une bonne fois pour toutes.

Ce n'était pas du tout la mission confiée à l'équipe Seura, le programme arrêté. Elle avait pour mission d'étudier la conservation du Jardin Lalanne, soit le contraire. La charge de la preuve était dans l'autre sens, il fallait faire la démonstration que ce n'était pas possible mais en essayant toutes les solutions pour maintenir ce jardin Lalanne. Cela n'a jamais été fait.

Bien évidemment, quand on veut pendre ou noyer son chien, on l'accuse d'avoir la rage. Vous allez nous en trouver des arguments, plus ou moins bidons, qu'on va démolir, mais vous pourrez faire un catalogue.

Ce que vous n'avez pas fait, et ce qui restera une faute, va vous suivre très longtemps, notamment au moment où vous lancerez le concours sur le jardin, au moment du rendu, au moment du chantier, au moment du résultat du chantier, et cela va durer encore des années.

Vous n'aurez jamais essayé sérieusement, sincèrement de voir s'il était possible de garder ce jardin que des centaines de personnes apprécient et aimeraient garder à cet endroit-là.

C'est une faute très grave de la concertation. Le Jardin Lalanne est le symptôme d'un problème plus grave : ce jardin a été dessiné sans cahier des charges. Quand on arrive à avoir des flux est-ouest, alors qu'il y a des traversées nord-sud ; quand on arrive à n'avoir plus aucune eau dans tout le jardin ; quand on arrive à avoir une grande pelouse qui sera fermée la moitié de l'année ; quand on arrive à avoir des jardins d'enfants tous positionnés au sud : tout est faux dans ce problème.

MME ANNE HIDALGO : Il y a beaucoup de demandes de parole, et j'aimerais pouvoir passer la parole aussi à d'autres associations.

MME ELISABETH BOURGUINAT : J'aurais une seule phrase pour finir qui est une interprétation personnelle. Le Maire de Paris a commis la faute, impardonnable à mes yeux, de donner à l'équipe SEURA, le jardin sans faire de cahier des charges. L'équipe SEURA a produit quelque chose d'extrêmement contesté. Je ne connais personne qui défende le projet SEURA.

MME ANNE HIDALGO : Si, moi je le défends par exemple.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Je ne connais personne parmi les associations défendant le projet SEURA

DANS LA SALLE : Il ne faut pas s'exprimer au nom des autres !

M. OLIVIER PERAY, ASSOCIATION PARIS DES HALLES : J'ai l'impression que nous avons beaucoup parlé de ce Jardin Lalanne, et du jardin en général, parfois sur un ton extrêmement polémique. Il est vrai que cela n'a pas toujours été facile, qu'il y a eu des rigidités ici ou là, et bien évidemment je ne voudrais pas citer de nom.

Je ne voudrais pas qu'aujourd'hui la concertation soit polluée (et j'emploie ce mot exprès) par la continuation d'une discussion stérile à propos de ce jardin Lalanne, comme à propos d'ailleurs de la passerelle.

Finalement, le projet SEURA a été attaqué sur le Jardin Lalanne, et maintenant le projet Berger est attaqué sur la passerelle. On a l'impression que ces deux éléments sont les seuls éléments de tout cet ensemble, importants que l'on est en train de mettre en place.

Depuis longtemps, nous avons constaté que ce jardin avait des insuffisances, tout le monde s'en est plaint un certain temps et tout le monde disait qu'il fallait le refaire. Il faut bien faire un jardin plus grand, plus commode, plus démocratique, plus fonctionnel, plus végétalisé et plus écologique. A un moment donné, il faut travailler sérieusement si l'on veut que les choses avancent.

J'ai toujours demandé, et avec d'autres d'ailleurs, qu'il y ait un argumentaire sérieux, qui nous prouve qu'il ne fallait pas le maintenir et le déplacer. S'il y a un argumentaire sérieux, que nous attendons, il faut avancer et arrêter de parler de cela en permanence.

MME ANNE HIDALGO : Merci à vous. Tout à l'heure, Fabienne GIBOUDEAUX a justement été très claire sur cet argumentaire, sur la nécessité de l'évoquer et de le travailler avec vous.

Entièrement d'accord avec vous aussi pour dire qu'il y a d'autres sujets très importants sur lesquels nous devons avancer aussi.

M. JEAN-PIERRE MARTIN, CONSEIL SYNDICAL 5/7 RUE DES INNOCENTS: Sur le jardin, la concertation n'a pas vraiment eu lieu et nous n'avons jamais eu de réponse des architectes aux questions posées. Bien sûr, le Jardin Lalanne fait partie du jardin, mais sur l'ensemble nous aimerions savoir quelle architecture sera retenue.

Dire que le jardin sera plus grand (4,3 ha), je trouve qu'on nous supprime un quart du jardin. Je me bats pour l'extérieur du forum. On construit sur la rue Berger, et tout cet espace, peut-être virtuel, qui entoure le trou du forum, est un jardin pour tout le monde. En perspective, de Beaubourg, on voit un jardin, tandis que là on va voir un bâtiment. J'avais demandé à ce que cela ne soit pas construit sur la rue Berger.

M. Olivier PERAY, qui a été choisi arbitrairement par M. le Maire ainsi que Mme BOURGUINAT, n'a pas défendu la rue Berger. Nous n'avons eu aucun rapport, nous ne savons pas ce qui a été débattu auprès de la Mairie.

J'ai demandé à l'architecte, M. MANGIN, une coupe nord-sud du jardin, c'est-à-dire à partir de la Place René Cassin jusqu'à l'autre côté. Comment fait-on pour faire un jardin plat ? On ne veut plus de bosses. Comment fait-on avec une plinthe de 1,4 m sur la rue Berger et 3 banquettes qui doivent faire 50 cm de chaque côté ? En gros, cela fait près de 3 m de hauteur.

Si on veut faire un jardin plat, met-on un mur de 3 m côté Berger ? Si l'on prolonge le jardin jusqu'à la place René Cassin, là aussi, ce jardin va être très haut ou alors on a une super butte au milieu. J'aimerais que l'architecte se prononce là-dessus et nous donne une coupe, ainsi qu'une coupe de ses projets de jardin, car on ne peut pas se rendre compte des choses.

[..]

La Place René Cassin est considérée actuellement comme voirie et demain elle deviendra jardin. Sur les plans de l'architecte figure un remblas (boulevard piétons au milieu) qui va troubler la quiétude de ce jardin. Les gens ne demandent qu'une chose dans ce quartier : avoir des pelouses pour se poser et des bancs, mais pas être les uns sur les autres.

Ce sont des vraies questions auxquelles nous n'avons jamais eu de réponse.

MME LAETITIA MOUGENOT, COMITÉ LALANNE : J'ai vraiment l'impression de dire un gros mot « Lalanne » depuis deux ans et demi, chaque fois que je prononce ce mot. A nouveau, ce soir, on me dit qu'on en a trop parlé alors que ce n'est pas vrai.

Je faisais partie de ceux qui ont travaillé sur la charte de la concertation, notamment l'association Tamtam, qui avait aussi une charte dans le 13ème. Nous avons vraiment travaillé avec l'espoir de pouvoir faire avancer nos idées en discussion avec les élus et les services de la ville.

Sur le jardin, cela n'a pas été le cas. Cela fait deux ans et demi que j'entends l'intervention de M. MARTIN ou d'autres, car ce que nous disions n'a jamais été pris en compte.

Elisabeth BOURGUINAT se sentait triste, je me suis sent plutôt un peu méprisée. J'ai vraiment l'impression que j'essaie de travailler avec vous depuis deux ans et demi, et à chaque fois vous nous renvoyez dans nos pénates en nous disant : « Arrêtez de nous parler de votre jardin Lalanne. Vous êtes des parents, vous avez des problèmes avec vos enfants, vous voulez les faire garder. Vous voulez ce jardin seulement pour faire garder vos enfants ». Même une heure de garde est utile dans une journée, mais ce n'est pas suffisant !

J'ai vraiment la sensation qu'on n'a pas avancé pendant deux ans et demi. J'espérais beaucoup de cette réunion, je pensais que cela allait relancer les choses. Nous avons rencontré Mme GIBOUDEAUX et j'avais l'impression qu'elle nous avait écoutés. En fait, je crois qu'elle ne nous a pas compris.

Elle a compris que nous souhaitions avoir les raisons de la suppression de ce jardin. Ce n'était pas ce que nous voulions, ni qu'elle nous trouve des arguments pour nous convaincre de la raison de son déplacement, nous voulions en discuter. Je sens que nous n'en débattrons pas.

J'ai consacré beaucoup de temps, et même trop, à la concertation. J'aurais dû utiliser d'autres voies que la concertation pour faire entendre la parole des 800 personnes qui font partie du comité de soutien et de promotion du Jardin Lalanne. Je pense que je vais maintenant utiliser ces autres voies. J'espère que je serai soutenue par les maires du 1er et

du 2ème arrondissement. Je voudrais leur dire et leur rappeler que s'ils ont été élus, et si ni l'un ni l'autre ne font partie du parti de Bertrand DELANOË, c'est aussi parce que les électeurs du 1er et 2ème arrondissement souhaitaient et espéraient être défendus. Je suis une administrée de M. BOUTAULT, et j'espère qu'on trouvera des côtés des Verts une aide.

Ce soir, j'en ai terminé de la concertation. Je verrai, lirai et soumettrai votre argumentaire, et j'aimerais qu'on en débatte. Si ce n'est pas possible, c'est dommage. Je vous laisse, je m'en vais car là, cela suffit.

MME ANNE HIDALGO : C'est dommage, vous n'allez pas entendre les réponses.

MME LAETITIA MOUGENOT : Ce n'est pas grave.

MME ANNE HIDALGO : Elles sont importantes. Il y a d'autres expressions sur le jardin ou sur autre chose, car je voudrais qu'on organise notre temps de parole. Je vous propose de consacrer, si nécessaire, deux ou trois interventions à ce propos. Mais, je souhaite vraiment que ce comité de concertation soit consacré à l'ensemble du sujet. Pardonnez-moi, le sujet du Jardin Lalanne est très important, mais une proposition alternative est faite avec un groupe de travail, qui travaillera sur ce sujet. Je ne crois pas que la rénovation de ce quartier puisse être circonscrite à la question du jardin Lalanne. Il y a beaucoup d'autres sujets qui sont en jeu, et il est de notre responsabilité de les porter. En tout cas, je souhaite que nous les portions.

(Mouvements dans la salle).

Ne vous inquiétez, je serai à la réunion publique. Les menaces ne m'ont jamais vraiment impressionnée, il n'y a pas de souci.

Je vais donner la parole à d'autres associations. Je souhaite vraiment que la question de la Canopée et la question métropolitaine puissent être également évoquées.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Je vais parler de cinq choses différentes.

- La superstructure dite Canopée.

La coupe présentée par Berger Anziutti montre des hauteurs sous plafond pour les surfaces occupées inférieures à celles des différents niveaux souterrains de l'actuel forum. Ces espaces sont pourtant déjà considérés comme trop bas de plafond. Pouvez-vous nous confirmer que le bâtiment sera en réalité à environ 15 m ? C'est une supputation, je n'en sais rien. Dans ce cas, son volume n'écrasera-t-il pas le jardin et la perception de Saint-Eustache ? Nous aimerions avoir des renseignements à ce sujet.

Concernant les liaisons verticales, le marché concernant les circulations ayant été annulé par le tribunal administratif et vous l'avez mentionné dans votre document, ce sujet comprend notamment la rénovation de la salle d'échanges, la création de l'accès Marguerite de Navarre, les prolongations des accès Berger Rambuteau, et la transformation de l'accès Lescot. Le marché annulé, confié à M. SEURA, permettait de descendre jusqu'au niveau –4, et d'intervenir sur ces espaces.

Est-il concevable d'élaborer un avant projet définitif et déposer un permis de construire dans moins de 6 mois, alors que ces questions ne peuvent être traitées.

- La conception du bâtiment avec ses séparations et ses circulations peut-elle se passer des informations, telles que la répartition des flux piétons après que des accès aient été créés ou remaniés ?

- Le Jardin.

Concernant la surface des aires de jeux d'enfants, une étude quantitative de l'utilisation des aires de jeux des petits a-t-elle été réalisée ?

D'autre part, l'atelier DELAUNAY a réalisé un travail, que certains d'entre nous et assez nombreux ont trouvé très intéressant pour les futurs espaces d'enfants. Quelles exploitations comptez-vous en faire ?

- L'espace public intérieur

L'ordre des priorités n'est-il pas la sécurité et l'accès des PMR ? Dans votre document, il est marqué : « il est question de rechercher des solutions pour améliorer l'accessibilité ». J'aurais aimé quelque chose de plus ferme : « Permettre l'accessibilité vraiment et d'assurer la sécurité ».

- L'implication des partenaires

Ils sont là, cela me fait très plaisir. Je me suis quelque peu renseignée, mais mes informations ne sont peut-être pas bonnes. Depuis 2006, aucun débat n'a eu lieu au STIF sur le projet des Halles. Les lignes budgétaires ne se décidant pas au dernier moment, comment comptez-vous assurer cette part non négligeable du financement ?

MME ANNE HIDALGO : Je vais demander à Bernard FRANJOU de répondre à ces questions précises, puis à la RATP et au STIF.

(Jean-Pierre MARTIN souhaite obtenir des réponses à ses questions).

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Je voudrais que ce soit clair, je souhaite qu'il y ait une concertation sur ce jardin. Je ferai autant de réunions que nécessaire pour avancer sur ce projet de jardin. Le point que vous évoquez fait partie des demandes. Je m'engage à vous donner cette coupe, et c'est tout à fait normal d'avancer ce soir.

Il y aura un certain nombre de réunions pour mettre au point ce jardin. J'ai entendu que ce jardin était complètement dessiné, qu'il n'y avait plus rien à dire dessus, ce n'est pas vrai.

(Mouvements dans la salle).

Je peux avoir moi aussi un autre point de vue.

MME ANNE HIDALGO : S'il vous plait, Madame BOURGUINAT, laissez Mme GIBOUDEAUX terminer.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Pour continuer à travailler ensemble, je souhaite qu'il y ait un respect aussi de la parole, et de la façon dont cela fonctionne. Je ferai autant de réunions que nécessaire, il faudra avancer, mais le tout dans un respect mutuel. Je ne vous ai pas interrompu, Madame BOURGUINAT. Je souhaite que l'on ait des règles et qu'on avance.

Je prends acte que des choses n'ont pas été faites. Je suis là, avec une nouvelle volonté d'avancer, au moins faites l'effort de m'entendre.

Un parti pris de ce jardin a fait l'objet de ce marché d'appel d'offres. Il a été approuvé, soutenu, désiré en son temps. C'est une base de travail qui peut évoluer aussi en fonction

des contraintes juridiques pesant sur ce projet (marché de définition). On ne peut pas revoir totalement le parti pris proposé par l'équipe Seura.

Néanmoins, ils nous proposent un système de modules, un système qui peut évoluer et sur lequel on peut travailler. Peut-être que cette marge de manœuvre de concertation n'a pas été assez développée et mise en place. Surtout s'il y a eu des crispations sur des dossiers, on a bloqué et pas avancé la concertation.

Je trouve votre demande de coupes normale et légitime. Nous vous les donnerons.

Concernant une partie des aires de jeux « terrain d'aventure », Laetitia MOUGENOT est partie et c'est dommage, je pense que le Jardin Lalanne dans ce qu'il procure de poétique, d'aventure pour les enfants a un intérêt, mais il ne peut pas continuer à fonctionner ainsi. Il est d'un réel intérêt et je comprends qu'aujourd'hui des riverains viennent avec des enfants et se soient attachés à ce jardin. Je trouve cela légitime et cela fait partie aussi de l'histoire que nous avons dans un quartier, je la respecte.

Ce qu'ont fait les Lalanne il y a plus de 20 ans, d'autres concepteurs peuvent le refaire d'une autre façon, et aussi apporter une autre poésie, autre chose aujourd'hui, avec des normes différentes intéressantes. Je pense que l'on ne peut pas toujours être dans le passé et il faut faire confiance à l'avenir, aux concepteurs qui peuvent aussi proposer des choses.

Je serai attentive à la même qualité d'usage que le Jardin Lalanne.

(Commentaires de Mme BOURGUINAT)

Ce sera raté : vous n'en savez rien, ce sont les générations futures qui le diront, mais pas nous. La Ville a fait face à d'autres défis, plus importants que celui-là, et nous en aurons d'autres aussi.

Le Jardin Lalanne n'est pas une aire de jeux, mais un terrain d'aventure. Une marge de concertation doit être tenue par rapport à leur localisation et à leur surface. Nous n'en sommes pas là, et je suis tout à fait ouverte (avec l'équipe Seura) pour localiser les aires de jeux. Votre expérience d'associations, en tant qu'expertise d'usage, peut être intéressante, comme dialogue, sur la position de ces aires de jeux. C'est quelque chose de tout à fait possible.

D'autres sujets, dont les pelouses, seront traités par des réunions. Nous en ferons autant que possible pour avancer et clarifier tous ces points, à la fois avec l'équipe Seura et aussi avec les services des parcs et jardins, qui sont tout à fait capables de répondre à des questions très précises.

MME ANNE HIDALGO : Merci Fabienne, M. Bernard FRANJOU sur les questions qui ont été posées, et ensuite la RATP et le STIF.

M. BERNARD FRANJOU : Je vous dois une restitution de tous les entretiens faits avec les utilisateurs et vous-mêmes pendant les séances de préparation. Ces questions ont déjà été posées et je vous garantis que vous aurez la restitution le 10 juin.

Nous avons travaillé les hauteurs et apporté une réponse satisfaisante, en tout cas acceptée volontairement par les utilisateurs du conservatoire, des salles de danse, également par les services commerciaux qui se sont réveillés un peu après les services. L'important a été de garder la valeur symbolique de la Canopée et de ne pas déformer ce qui a été validé au moment du concours. Au milieu du gué, vous aurez les perspectives d'évolution, que le maître d'œuvre a essayé de vous apporter sur ce point.

(Commentaires dans la salle)

Nous devons travailler en confiance. Je suis architecte, j'ai 30 ans de métier, je sais de quoi je parle et ce que je dis. Je crois vous avoir montré que j'étais capable d'écouter et de répondre. Sur ce point, je vous garantis que le 10 juin, vous aurez une réponse, qui n'est peut-être pas la dernière mais qui en tout cas est sur le plan technique, et sur le plan de la qualité d'usage des espaces, acceptable.

Sur les circulations verticales, j'ai un problème, je veux réaliser la Canopée dans les délais qui me sont impartis par le Maire de Paris. Je ne peux pas la réaliser si ce qui est en dessous n'est pas réalisé. Donc, conclusion, les circulations verticales sous la Canopée doivent être réalisées avant. Le marché de maîtrise d'œuvre, comme vous l'avez dit, n'a pas été reconduit pour les raisons que vous avez évoquées.

Nous allons désigner un nouveau maître d'œuvre : la consultation est en cours. Mon objectif est de déposer le permis de construire des circulations verticales dans les deux mois qui suivent celui de la Canopée. L'instruction sera beaucoup plus courte, car la problématique est beaucoup plus simple, de telle façon que le chantier des circulations verticales puisse être commencé avant celui de la Canopée. Nous y reviendrons, mais pour le moment, il n'y a aucune raison de croire que ce n'est pas possible, j'ai espoir. De toute façon, si cela n'était pas possible, le chantier déraperait, et ce n'est pas ce qui est prévu actuellement.

La problématique des flux piétons n'est pas celle de la Canopée, c'est une problématique de quartier. Il y a dans le quartier d'autres dégagements qui vont être créés, en particulier celui de la place Marguerite de Navarre qui va drainer un flux qui doit en principe décharger celui de la rue Pierre Lescot.

C'est sur la base du projet global que l'étude de flux piétons doit être faite, et cette étude doit être réalisée pour permettre l'instruction du permis de construire de la Canopée. Ce travail est en cours, nous avons élaboré un schéma général de sécurité de l'ensemble des projets en cours sur le site des Halles. Ce travail se fait conjointement avec la Préfecture de Police. Nous en sommes à l'étape de la mise en place des méthodes de travail, car la question est complexe. La Préfecture n'a pas l'habitude de gérer des questions aussi difficiles, donc nous sommes en train d'y penser. Il est clair que la question des flux est au premier chef de ce travail. Sur ce sujet, il y aura une réponse.

Concernant l'accessibilité pour tous, et vous le verrez dans la presse, nous allons publier prochainement un appel à candidature. La Ville de Paris a déjà mis en place un certain nombre de réflexions. Nous avons un schéma directeur d'accessibilité, des principes de signalisation des espaces pour tous les handicaps, toutes les déficiences sensorielles. Le problème étant que la Ville de Paris a inventé le système, et elle n'est pas la seule, je pense que la RATP de son côté a aussi travaillé depuis de nombreuses années sur ces questions d'accessibilité.

Nous en sommes à un moment particulier où les maîtres d'ouvrage innovent sur le plan de l'accessibilité ou de la prise en considération des déficiences sensorielles. Le problème qui se pose actuellement, c'est de coordonner. Il est clair que nous ne pouvons pas avoir un système au niveau –4 et un autre système au niveau du rez-de-chaussée.

Donc, nous allons lancer des études pour assurer dans les délais de l'instruction du permis de construire un rapprochement des différentes perspectives de prise en compte des problèmes d'accessibilité. Ce n'est plus seulement la question de l'accessibilité des handicapés, mais bien la prise en compte de toutes les déficiences sensorielles qui est à l'ordre du jour.

M. THIERRY LE ROY : Juste un mot à ce stade de la discussion pour réagir aux propos tenus. Elisabeth BOURGUINAT m'a mis en cause comme garant, je me sens comme l'arbitre d'un match de football, il faut dans ces situations éviter aussi bien d'applaudir l'arbitre quand il prend des décisions qui vous plaisent, que l'attaquer quand il prend des positions qui vous déplaisent.

Concernant le jardin, et le Jardin Lalanne, je voudrais plutôt dire à la Ville de Paris que j'entends deux choses dans ce qui a été dit. Il est vrai que le Jardin Lalanne n'a pas fait l'objet en tant que tel d'un débat pour une raison, que je crois historique. Chacun a sa vision de ces raisons. Ce débat aura-t-il lieu ? Je n'en sais rien. Il est vrai qu'il n'a pas eu lieu.

Vous entendez aujourd'hui le reflet d'une énorme frustration qui est restée de la concertation sur le jardin. C'est une réalité qu'on mesure aujourd'hui. Je ne prends pas plus au sérieux l'intervention de tel ou tel, mais c'est une réalité que chaque participant à la concertation a pu exprimer à sa façon, alors même qu'on y a consacré énormément de temps du côté de la Ville comme du côté des associations.

Nous n'allons pas parler que du jardin ce soir. Il serait dommage qu'on se sépare ce soir sans avoir entendu tout ce que nous avons à dire sur la dimension métropolitaine, pour laquelle vous avez mobilisé les gens qui peuvent en parler. Les associations qui ont posé ces questions sont là. Nous devons en parler, car c'est l'un des manques de la concertation jusque là.

Il faut aussi entendre les autres partenaires de la concertation, et c'est pourquoi je suis très heureux que vous leur donniez la parole maintenant. Nous ne les avons pas beaucoup entendus jusqu'à maintenant, ce n'est pas de leur fait, mais il faut leur donner la parole.

MME ANNE HIDALGO : Peut-être Frédéric DUPOUY pour la RATP.

(La parole est demandée dans la salle).

MME ANNE HIDALGO : Nous répondons aux questions posées ici, et ensuite je vous repasserai la parole.

M. FRÉDÉRIC DUPOUY, RATP : D'abord, merci Anne HIDALGO de nous avoir conviés à ce comité permanent. La RATP suit ces concertations depuis l'origine du projet. Pour nous, c'est une opération importante, majeure pour Paris, pour le 1er arrondissement, et l'Île-de-France. Châtelet les Halles, c'est le cœur du réseau de la RATP et pour nous le cœur de l'Île-de-France.

Avant d'en venir aux questions, pour revenir au diagnostic, on parlait tout à l'heure de la salle d'échanges. En fait, elle a fait l'objet d'une présentation en groupe de travail thématique, cinq me semble-t-il sur ce thème.

Aujourd'hui, la salle d'échanges vit difficilement, car il existe des flux de voyageurs très importants. Nous dénombrons aux alentours de 530.000 voyageurs par jour dans cette salle d'échanges, c'est quelque chose d'énorme ; ce qui la place en tête des toutes premières gares au niveau européen dans ce type de configuration. Ainsi, nous avons un vieillissement prématuré de tous nos équipements, nos installations (sols, plafonds).

Cette salle d'échanges présente un inconvénient que tout le monde connaît : l'absence de repérage. C'est dans la conception d'origine. Cette salle d'échanges est décalée par rapport à l'ensemble des surfaces, et on s'y repère difficilement. C'est un souci que nous avons en termes de signalétique, mais aussi de repérage complet. De plus, elle a une faible hauteur sous plafond (3 m).

Nous avons aussi le souci d'améliorer la sécurité. C'est une condition première de la RATP dans tous les sites, mais dans celui-ci en particulier. Les conditions de sécurité et les conditions d'évacuation des voyageurs sont pour nous de vraies priorités.

Au-delà de cela, je voulais formuler une réponse. En fait, nous avons réalisé un travail d'étude de faisabilité sur la salle d'échanges, une fois que nous avons pu obtenir une certaine définition des futurs accès : Marguerite de Navarre, que nous trouvons nécessaire de réaliser, et les accès qui débouchent sur la salle d'échanges, notamment l'accès Lescot, Berger et Rambuteau.

Sur cette gare RER très importante, le RER a une ambition en quatre points :

1. La sécurité des voyageurs (aspect très important).

Les nouveaux accès prévus sont évidemment source d'amélioration pour cette sécurité

2. La clarification des cheminements, les évacuations (Avoir une véritable identité architecturale)

Aujourd'hui, nous relevons des difficultés à ce sujet. L'idée consiste à améliorer globalement l'ambiance : ambiance lumineuse, parements, signalétique, et aussi à travailler sur les signalements des accès en surface. Pour nous, c'est un vrai challenge de bien repérer en surface les accès qui mènent au transport collectif.

3. Désaturer les espaces

Nous avons travaillé avec Unibail pour voir dans quelles conditions améliorer, agrandir la salle d'échanges. Ce n'est pas un travail complètement finalisé, nous sommes en discussion avec Unibail sur cet aspect. Dans la mesure du possible, nous repensons les cheminements et voyons si les séparations de flux sont acceptables.

4. Restructuration de cette gare

Nous intégrerions de nouvelles gammes de services ainsi qu'une information voyageurs de très grande qualité avec aussi une accessibilité pour tous de cette salle des échanges. C'est aussi un point majeur de notre préoccupation.

Je vais me faire le porte-parole du STIF sur la concertation préalable que nous avons eue en février et mars 2007 au sujet des transports sous l'égide du STIF qui a porté cette concertation préalable. Elle a donné lieu à une réunion publique mi-mars 2007, présidée par Denis BAUPIN.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Je parlais du financement.

(Dans la salle : un détail !)

MME ANNE HIDALGO : Ce n'est pas un détail, mais nous ne nous engageons pas à l'aveuglette. Ce sera financé, vous aurez à terme les budgets de l'ensemble de l'opération.

M. FRÉDÉRIC DUPOUY : En tout cas, la RATP participera.

MME ANNE HIDALGO : Je vous propose d'aller relativement vite sur un certain nombre d'expressions, notamment si elles portent sur le jardin, car nous allons vous redire comment nous travaillerons sur le sujet. Je voudrais vraiment que nous ne nous séparions pas sans avoir parlé de la question métropolitaine.

M. FABRICE PIAULT, ASSOCIATION TAMTAM : J'ai l'impression d'être dans une réunion un peu décousue. Il me semble que le gros enjeu de cette réunion consiste à faire un état des lieux et de fixer une stratégie permettant de programmer la concertation.

Je voudrais revenir sur le point qui me semble essentiel dans votre introduction, Madame la première adjointe, à savoir la question du rassemblement des éléments du projet. Je pense que c'est un point de fond, je me réjouis de cette volonté, de l'intention également affichée de choisir un maître d'ouvrage délégué d'ici la fin de l'année. Je pense que c'est un facteur positif, indispensable dans cette opération.

Rassembler les éléments du projet, cela ne peut pas être seulement additionner un certain nombre d'éléments auxquels nous sommes parvenus aujourd'hui. C'est quand même l'impression que donnent les documents que nous avons eus jusqu'à présent. Nous avons un état des lieux technique de choses qui ont effectivement été traitées séparément, mais qu'il ne suffit pas de rassembler. Les rassembler signifie aussi que nous sommes obligés de repartir un peu en arrière au moins sur certaines questions. Ce n'est pas repartir à zéro, mais c'est reprendre un certain nombre de questions pour essayer de penser globalement ce secteur. Je crois que c'est très important.

Je regrette qu'il n'ait pas été possible d'en convaincre la précédente équipe municipale, j'espère qu'il sera possible de convaincre cette équipe municipale qu'en refusant de faire cet effort (et je comprends qu'il soit lourd, car beaucoup de choses ont avancé, beaucoup de gens ont travaillé), c'est une opération compliquée qui va être coûteuse, mais en refusant de faire cet effort, on va se retrouver dans quelques mois ou dans quelques années avec des problèmes graves.

On traîne depuis le début l'absence de cette pensée globale. Il y a eu un concours, puis un deuxième concours. Il y a eu un cahier des charges sur la Canopée, mais pas de cahier des charges réel sur le jardin, et encore moins de cahier des charges concerté.

On parle de la Canopée et du Jardin, mais je regrette qu'il n'y ait jamais eu de cahier des charges global de l'opération. On le traîne aujourd'hui et on ne pourra pas le rattraper ainsi. Ce cahier des charges global aurait pris en compte l'environnement, la dimension métropolitaine, tous ces aspects. Il faut faire un effort pour essayer de rattraper ce qui peut être rattrapé dans ce domaine. Je voudrais juste donner quelques exemples.

Sur la question métropolitaine, j'aimerais bien connaître vos intentions en la matière. Il y a déjà eu des études, y en aura-t-il d'autres ? Lesquelles ? Dans quelle mesure vous êtes prêts dès aujourd'hui à en tirer des conséquences sur un certain nombre de décisions pourtant déjà prises, à voir s'il n'y a pas d'impact sur la façon de gérer la Canopée, le jardin et leur environnement. En tout cas, il faut redéfinir exactement ce que nous attendons dans ce domaine. Ce point nous tient à cœur, car nous ne sommes pas une association des Halles.

Des choses ont été examinées, mais de manière séparée. Quelles sont vos intentions dans ce domaine ? De quoi peut-on parler ? Si on en parle, à quoi cela servira-t-il ? Si cela ne sert pas, franchement laissons tomber, tant pis.

Concernant les liaisons verticales, question liée à la question des dimensions métropolitaines, je m'étais battu au départ pour qu'il y ait des liaisons plus directes, pas avec plusieurs ruptures de charge à tous les étages du forum entre le fond du cratère, le métro et l'extérieur. Finalement, tout ce qui a été tranché est négatif sur pratiquement toutes les sorties, avec des arguments techniques de toutes sortes.

C'est quelque chose qui est traité sans analyse des flux. Je ne comprends pas que l'on ne cherche pas à essayer de faciliter cette liaison entre le haut et le bas. Cela peut-il être discuté ou pas ? J'aimerais bien le savoir.

Sur les circulations douces, il est dit dans les documents que nous possédons que le pourtour du jardin serait créé en circulation douce. J'en suis très content, mais honnêtement, je pense que la réflexion en particulier sur le sens et la physionomie générale de l'axe Berger d'une part et de l'axe Rambuteau-Coquillière d'autre part n'a pas eu vraiment lieu. Je pense que c'est essentiel, on s'est beaucoup écharpé sur l'allée au milieu du jardin, mais précisément ce n'est pas là que cela se passe.

Le fait de reconfigurer ces rues qui sont autour et de les penser est un élément clé du projet. Pourquoi n'en avons-nous jamais vraiment discuté ? Parce qu'on ne discute que de la Canopée ou du jardin. C'est un élément majeur.

Si l'on travaillait cela, on relativiserait cet axe central du jardin. C'est mon arrière-pensée que j'assume, et également la question de la passerelle qui traverse le cratère.

Rassembler les éléments, c'est aussi élargir.

Concernant le jardin, là aussi, vous nous annoncez, Madame GIBOUDEAUX qu'il y aura plein de réunions de concertation. Mais, pour parler de quoi ? Pour faire quoi ? Vu le nombre de réunions qui ont eu lieu et qui n'ont débouché sur rien, je ne vais pas redévelopper.

Autant le bilan de la concertation sur le cahier des charges de la Canopée, et on peut être d'accord ou pas avec le résultat, mais il y a eu un vrai travail, et extrêmement positif ; autant le bilan sur le jardin est totalement négatif.

Nous avons un jardin, et ce n'est pas entièrement la faute de SEURA, mais la faute d'une conception où l'on a le jardin dans son périmètre, autocentré qui n'est pas pensé dans sa relation au reste de la zone. Là encore, essayons de le penser un peu globalement.

Sur tous ces points et également sur d'autres, j'aimerais savoir ce qui peut changer et quelle est la marge de manœuvre. Sinon, l'idée de rassembler si c'est simplement mettre les points côte à côte, j'ai peur que l'on n'avance pas beaucoup. Peut-être que mon intervention apparaît un peu trop générale, que ce n'est pas assez concret, car nous avons le dossier technique, mais c'est précisément le problème de ce dossier des Halles. Depuis le début, nous n'avons rien en termes de stratégie générale d'aménagement, les éléments sont extrêmement ténus, ainsi on se raccroche à des éléments techniques traités tous séparément et qui ont tous une parfaite justification.

On peut tout justifier sans que ces éléments dialoguent entre eux.

MME ANNE HIDALGO : Merci pour cette intervention. Vraiment, j'entends ce que vous dites, notamment sur la signification du rassemblement de ces éléments. Il est important au point où nous en sommes qu'il y ait une information précise sur des éléments techniques, sur lesquels vous avez des interrogations. Je pense que Bernard FRANJOU et d'autres ici ont répondu précisément à certaines interrogations ponctuelles. J'entends parfaitement aussi cette demande et ce besoin que vous exprimez de mieux identifier la globalité du projet.

Pour moi, ce projet n'est pas d'un côté une Canopée et de l'autre un jardin, et en dessous un réseau de transport, mais un projet majeur qui vient s'inscrire sur un territoire qui a été particulièrement blessé, particulièrement travaillé avec l'histoire des différents projets qui sont intervenus sur le territoire, ce cœur de Paris. L'histoire faite par l'équipe Seura est tout à fait intéressante, et elle montre que la complexité n'est pas

d'aujourd'hui. Sous la précédente mandature, on s'est interrogé sur ce que l'on allait faire sur ce quartier. La complexité est peut-être intrinsèque à ce quartier, à la fois avec sa vie, comme tous les quartiers de Paris. Cela constitue pour moi un élément vraiment extrêmement important : c'est une porte de Paris au milieu de Paris. C'est à partir de cette réalité que nous devons trouver ensemble les éléments qui constituent ce projet global, son identité sur laquelle on doit sans doute encore travailler ensemble.

Je vous remercie en tout cas pour cette prise de parole.

Nous allons revenir dans la conclusion sur les différentes réunions et à quoi elles vont servir. Pardonnez-nous, nous sommes dans cette équipe, nous avons la volonté d'avancer, de travailler avec vous, de vous écouter, et en même temps de prendre notre responsabilité. A un moment donné, il faut décider et trancher, si nous ne voulons pas que ce quartier de Paris soit dans un état d'interrogation permanente encore pendant 15 ou 20 ans, il y a des décisions à prendre et nous sommes là aussi pour assumer cette responsabilité.

Pour nous, votre parole va participer à l'enrichissement du projet. Ne nous faites pas le grief lors de cette première réunion du Comité Permanent de Concertation de cette mandature de nous dire que cela ne servira à rien. Cela servira si chacun y met sa part, si l'on considère qu'il y a plusieurs sujets à traiter et qu'on ne va pas focaliser toute la soirée sur tel ou tel aspect aussi important soit-il.

Nous avons besoin d'une discussion très précise sur les sujets Canopée, circulation, circulation douce, RATP, jardin, Jardin Lalanne, Place René Cassin, programmation commerciale, programmation d'équipements publics. Nous avons besoin de temps pour nous retrouver ensemble pour suivre l'évolution de ce lieu que nous inventons ensemble.

Ne nous faites pas a priori le grief de vous réunir pour rien. Nous croyons à la concertation, mais vous devez aussi accepter à certains moments de franchir des étapes. Nous sommes dans la responsabilité que nous assumons de franchir ces étapes.

M. GILLES POURBAIX, ACCOMPLIR : Je vais revenir sur le jardin, n'ayant pas eu la parole tout à l'heure.

Je voudrais faire une petite remarque. Je suis étonné que M. Olivier PERAY, numéro 2 sur la liste des Verts aux Municipales et Laurence BONNET sur son site disait : « Si la Ville fait la preuve que le Jardin Lalanne est incompatible avec la Canopée, alors on le déplacera ». Je suis étonné d'entendre la position d'Olivier qui en plus parle d'écologie. Je ne trouve pas « développement durable » de prendre un jardin et de le déplacer de 100 m. Il faudra aussi nous faire la preuve que c'est utile.

M. OLIVIER PERAY : J'attends l'argumentaire. Tu nous l'as promis, je l'attends.

(*Mouvements dans la salle)*

M. GILLES POURBAIX : J'ai le droit de répondre.

En tant que politique, il faudra expliquer aux contribuables (ce qui va être assez dur) pourquoi il est absolument nécessaire de casser un jardin pour le reconstruire 100 m plus loin. Surtout que vous le démolissez car il n'a pas été entretenu par la même municipalité pendant 20 ans. Il a été laissé complètement à l'abandon. Evidemment, maintenant il est facile de dire qu'il faut le démolir.

MME ANNE HIDALGO : Merci.

M. GILLES POURBAIX : Je continue, je suis désolé.

MME ANNE HIDALGO : Attendez, un point d'ordre.

M. GILLES POURBAIX : C'est la première fois que j'ai la parole, j'ai parlé 30 secondes, donc je continue.

MME ANNE HIDALGO : Je vous la redonne.

M. GILLES POURBAIX : Vous ne m'interrompez pas, c'est ce qu'a dit Madame GIBOUDEAUX.

MME ANNE HIDALGO : Nous avons toute la nuit si vous voulez.

M. THIERRY LE ROY : Désolé, la présidence de la séance a la parole.

MME ANNE HIDALGO : Nous pouvons encore nous donner 20 à 25 mn de discussion. Nous pouvons passer la nuit ensemble et ce serait un plaisir pour nous tous. Peut-être pouvons-nous imaginer qu'il y a une autre vie après celle-ci. Je vous propose de tenir dans un tel délai.

M. GILLES POURBAIX : Nous vous avons rencontré lors d'un bureau de CPC. Vous avez dit que l'on ne casse pas un endroit qui vit. Vous parlez de la Place René Cassin, je voudrais savoir si vous dites publiquement aujourd'hui la même chose : maintenez-vous la Place René Cassin ?

Nous habitons le quartier et nous sommes au contact des gens au moins une fois par mois en distribuant « La lettre d'Accomplir ». Nous venons de faire un vide grenier, et nous avons montré les projets. En leur disant qu'on casse la Place René Cassin et la Place Lalanne, les gens sont horrifiés.

En Angleterre quand on veut s'opposer à la réalité d'une déviation dans un village, on s'attache avec des chaînes aux arbres. Vous pouvez rire et vous moquer de nous, mais cela fera un peu désordre. Quand vous arriverez avec vos bulldozers pour casser la Place René Cassin et Lalanne, cela fera du dégât quand vous nous verrez enchaînés. Nous aurons du monde. Nous avons déjà fait des chaînes autour du jardin Lalanne, nous recommencerons. Nous sommes déterminés.

MME GISÈLE CHALEYAT, LES VERTS ÎLE-DE-FRANCE ECOLOGIE : Je vais être brève, et vous auriez dû me donner la parole beaucoup plus tôt. Quelque chose me fait plaisir aujourd'hui, quelque chose que j'ai réclamé au nom des enfants et des familles, qu'on puisse voir écrit que le jardin des tout-petits soit un jardin fermé.

Ceci dit, je termine sur le jardin. Je suis comme Paule, nous avons travaillé avec le Cabinet DELAUNAY à plusieurs reprises et ensuite il n'y a plus eu de résultat. Ce cabinet, compétent, qui travaille au plan européen, va-t-il être remis dans le cercle des études ? Cela me ferait plaisir. J'ai eu l'impression d'apporter et de recevoir de ces gens-là, et ensuite plus rien. On n'a pas eu de conclusion et je trouve cela pénible.

Maintenant, je suis une vieille femme, j'ai beaucoup d'amis commerçants autour du Forum qui s'inquiètent. Avez-vous pensé à tous ces commerces, ces cafés, tous ces gens qui dépendent de la vie du forum ?

Les riverains souffriront des nuisances sonores et des gens vont perdre beaucoup d'argent. Je suis arrivée dans le quartier quand le trou venait enfin d'être comblé. Cela a été terrible pour les gens qui travaillaient autour. S'ils voient leur clientèle diminuer de 25 ou

30 %, cela sera-t-il pris en compte ? Je ne plaide pas pour les pêcheurs bretons, mais ce sera peut-être le même cas.

Merci de m'avoir écoutée, j'espère ne pas avoir été trop longue.

MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET, CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES : D'abord une petite réserve sur les propos de Fabrice PIAULT. J'étais assez d'accord sur le fait que penser l'ensemble, puis le fractionner ensuite peut-être à cause de la complexité énorme de ce projet aurait été bien. Une réserve cependant, nous sommes nombreux à ne pas avoir été tellement heureux du cahier des charges qui avait été retenu. Une grande partie des déceptions qui s'expriment actuellement tient au fait que souvent, on s'est demandé quelle était la marge de discussion réellement offerte à la concertation.

Concernant le jardin, et je ne vais pas m'éterniser dessus, je suis ahurie en entendant qu'il n'a pas été débattu du Jardin Lalanne.

(Mouvements dans la salle)

Vous permettez, le garant dit ce qu'il veut et je dis ce que j'ai entendu. J'ai énormément entendu parler du Jardin Lalanne. Nous avons tous été enrôlés de gré ou de force dans la défense du soldat Lalanne.

(…)

Peu importait les problèmes de sécurité, d'accessibilité, le nombre d'enfants qui accédaient à ce jardin, tout cela a été évacué par une pression qui était tout sauf démocratique. En entendant que certaines associations prévoient des opérations commandos, qu'elles fassent ce qu'elles veulent mais qu'elles n'encombrent pas le terrain de la concertation. Je trouve cela insupportable, car on a tellement focalisé sur le Jardin Lalanne que beaucoup d'autres questions, notamment celle de l'articulation dont parlait Mme GIBOUDEAUX entre le bâtiment et le jardin, ont été très peu évoquées.

L'un des problèmes qui préoccupent bon nombre d'entre nous, est que le jardin ne devienne pas la desserte du forum, or c'est quelque chose qui n'a pas été tellement discuté. C'est l'un des points que nous avons soulevé justement à propos de la programmation.

J'aurais bien aimé entendre, et c'est mon regret, que la mairie n'affiche pas davantage son projet culturel, sa volonté culturelle en particulier en occupant la façade du futur bâtiment de la Canopée qui aurait fait la liaison avec le jardin. Ce n'est pas le choix retenu et je m'incline devant la décision, je n'ai pas le choix.

J'aurais bien aimé, M. GIRARD étant là et nous ne l'avions pas vu depuis longtemps, qu'il nous parte justement de cette programmation. Nous parlons depuis une heure et demie du Jardin Lalanne, et M. GIRARD est parti alors que nous ne l'avions pas vu depuis des années. J'en reste là pour le moment, mais j'aimerais bien que les personnes qui viennent, qui ont tout entendu ce qu'il y avait à dire sur le jardin Lalanne nous disent autre chose.

MME MICHÈLE COLLIN, ATELIER DES HALLES : Un texte avait été écrit à la demande des associations par Dominique GOY-BLANQUET et moi-même sur le jardin, le rapport entre le jardin et le forum, le rapport entre le jardin et le commerce, etc. Je pense qu'il est toujours valable.

Quelques mots sur la métropole, nous sommes quelques-uns depuis de nombreuses années à avoir dit qu'il fallait que ce projet soit contextualisé, c'est-à-dire remis avec ses spécificités métropolitaines. Nous n'y sommes pas arrivés. Concrètement, lorsque nous avons décidé des équipements dans le forum et qu'il a été proposé de créer des lieux de rencontres métropolitains, cela a été refusé.

Les associations ont obtenu deux études, une étude IPSOS et une étude que j'ai codirigée sur les jeunes métropolitains. Il est évident qu'il n'en a pas été tiré ce que l'on pouvait en faire par rapport au projet. A un moment donné, il y a eu une valorisation. Mme BARBÉ nous a permis de débattre, et c'était déjà bien, mais nous n'en avons pas tiré les fils.

De l'étude que j'ai menée, des mots clés ressortent : « Les Halles sont considérées comme un espace de liberté, de rencontre de l'autre », c'est-à-dire de lieu pacifié, de lieu de différences et de pacification, une demande de lieu de gratuité (insuffisant aux Halles), une demande de lieu de paix. Concrètement, nous pouvons demander comment intégrer ces éléments dans le projet ?

Cela repose le problème de la Place René Cassin. Ces places ont des fonctions très précises. Comment va-t-on retrouver des lieux comme des places, qui ont cette fonction ? Nous avons demandé que les gens qui viennent aux Halles ne soient pas considérés seulement comme des usagers, ce sont des gens qui ont des pratiques et qui s'approprient les lieux. Ils ont aussi des cultures différentes.

J'aurais bien aimé que M. GIRARD soit là, car il nous a toujours parlé de « la culture », et nous disons qu'il y a des cultures différentes, différents groupes. Nous sommes quelques-uns à proposer d'avoir un lieu de rencontre permettant de montrer les différentes cultures composant cette métropole, qu'elles prennent différentes formes, et pas forcément des formes parlées, de poésie, de musique, de danse. C'est un projet que nous avions proposé et qui a été refusé, que nous recommençons à travailler à quelques-uns, entre l'association Parole des Halles, l'association Atelier des Halles, des comités de quartier. Un petit groupe est prêt à réfléchir avec vous sur des propositions innovantes.

Dernier point, il y avait un GTT commerce emploi, présidée par Lyne COHEN-SOLAL, qui est tombé à l'eau sans raison. Lyne COHEN-SOLAL avait accepté l'idée de regarder la dynamique des commerces et de l'emploi dans l'ensemble du quartier, pas seulement dans le Forum. Il y aura des travaux. Il existe différents types de commerces, différents types d'emplois, des emplois précaires qui vont disparaître s'il y a des travaux. Il y avait l'idée dans un tel site que les pouvoirs publics pensent d'une façon moderne l'emploi, le travail (avec des lieux de repos pour les salariés). Ce ne sont pas des locaux gigantesques qu'il faut intégrer.

La dimension emploi, travail, commerce, à part par Unibail, n'est pas du tout abordée. Il y a toute une série de questions que nous aimerions bien aborder, et d'autres que vous trouverez dans le projet que nous avons réalisé. Nous sommes une petite dizaine à être prêts à réfléchir avec vous.

Le rendu de l'APS va être fait en juin. Va-t-on pouvoir intégrer ou pas des éléments ? C'est un vrai problème.

MME ANNE HIDALGO : Sur ces sujets, il y a un espace de détermination de ces lieux ; c'est ouvert. Il y aura un groupe de travail.

M. JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS : Juste une petite question. Au départ de nos études, au moment nous avons préparé le PLU, on parlait de rénovation du quartier des Halles. J'ai déjà posé la question plusieurs fois. On parlait même d'interpénétration du jardin dans la ville ou inversement, et c'était une très bonne idée.

Finalement, on n'a pas fait grand-chose là-dessus, et c'est très important, car le quartier vit en fonction du jardin et du forum, comme le forum et surtout le jardin vivent en fonction des riverains.

Je note avec plaisir que M. FRANJOU va se pencher sur une étude de flux dans le quartier. Cela va être très intéressant. Il est sûr que ces modifications vont se faire, notamment avec la sortie Place Marguerite de Navarre, les flux seront différents. Par où passeront-ils ? Rue de la Ferronnerie ? Rue des Innocents ? Passage des Lingères ? C'est un problème très important, car il faut bien savoir par où passeront ces gens.

Je souhaiterais revenir sur ce problème global : la rénovation du quartier. De plus, nous serons obligés de faire également un certain nombre de ravalements, d'entretiens de la chaussée qui a bien vieilli. Cela fait partie du projet.

MME ANNE HIDALGO : Très juste, nous allons aussi vous apporter des éléments.

MME KIKI LAMBERT, ASSOCIATION MDB : J'ai retrouvé certaines choses dans les interventions précédentes, que je ne vais pas reprendre car nous sommes pressés. C'est le problème de prendre la parole en dernier, et d'attendre sagement le débat, à la fin il ne reste plus de temps !

Les éléments dissociés ont été étudiés dans la précédente phase. Maintenant, il faut regarder dans la globalité, notamment par rapport à la problématique qui m'intéresse le plus, et que je représente, celle des cyclistes, des circulations et du stationnement.

Nous n'avons pas été invités à la concertation sur le jardin, ni sur la Canopée, car elle ne traitait pas ce problème. Cependant, nous nous déplaçons à vélo et nous stationnons.

Je suis contente de savoir que l'on peut considérer ce quartier comme l'une des portes d'entrée sur Paris, qu'il faut s'intéresser au projet dans sa globalité et étudier les flux. Je voudrais qu'on n'oublie pas les circulations douces, et plus particulièrement les circulations actives (vélo).

Nous sommes arrivés trop tard pour étudier sérieusement les traversées souterraines des Halles, car on ne nous avait pas posé la question, on n'avait pas pensé aux vélos, mais qu'à l'architecture et aux circulations verticales.

Des voiries souterraines vont être fermées à la circulation. On pourrait maintenant envisager aussi de profiter de ces volumes pour en faire de véritables pôles d'échanges, d'intermodalité en liaison avec le réseau souterrain, c'est-à-dire des parkings à vélos. A Strasbourg, il y a un parking vélos de 1.200 places dont 1.000 abonnés déjà, donc il y a une réelle demande.

L'intermodalité (réseau ferrée, vélo) doit être étudiée.

MME ANNE HIDALGO : Très juste là aussi. Les équipes d'Annick LEPETIT sont là, et c'est un sujet sur lequel nous allons avancer.

M. ALEXANDRE MAFHOUZ, COLLECTIF BEAUBOURG LES HALLES : Deux intervenantes nous ont bien défendus. Il faut vraiment tenir compte des commerces de surface. Ils ne concernent pas uniquement le 1er arrondissement, le flux vient des 3ème et 4ème arrondissements. Nous sommes ravis d'entendre parler de métropole, mais il faut faire attention que le chantier ne soit pas dans les rues non plus.

Deux magasins sur quatre sont à vendre en surface avec le projet.

MME ANNE HIDALGO : Vous ne me rassurez pas.

M. ALEXANDRE MAFHOUZ : C'est pourquoi, je préfère vous le dire maintenant. Il faut faire très attention au cheminement et aux flux. Ne changeons pas non plus tous les flux.

M. ANDRÉ LABORDE, GIE FORUM : Vous nous avez trouvé bien silencieux, nous avons bien écouté tout ce qui s'est dit et chacun sait que nous sommes sous la cloche. Nous aurons peut-être le plus de difficultés, car le chantier sera sur notre tête. Le forum va fêter l'année prochaine ses 30 ans. Pendant tout ce temps, nous avons vécu des événements plus ou moins heureux et parfois des périodes de bonheur, mais aussi des périodes très difficiles dues à la problématique de ce quartier (flux, fréquentation). Par moment, cela a été vécu très difficilement à la fois par les commerçants et par leurs employés. Je vous rappelle que le forum emploie environ 4.000 personnes et comprend 180 boutiques.

Nous regardons ce projet avec beaucoup de bonheur, car la Canopée nous satisfait parfaitement. C'est un très beau projet qui sera emblématique, ce sera une grande porte de Paris. De ce point de vue, nous sommes tout à fait satisfaits.

Je rejoins l'ensemble des demandes faites : il faut un projet global. C'est cet environnement de quartier, le forum en fait partie, la Canopée, le jardin, les rues environnantes aussi. C'est vraiment pour nous aussi qui regardons le phénomène se développer une petite incompréhension de voir que l'on aurait tendance à faire le jardin avant la maison ou inversement. Chacun d'entre nous, en faisant notre projet personnel, essaie de faire une chose cohérente.

Nous vous demandons de réfléchir à cette cohérence, et je crois que vous vous êtes engagés à le faire.

J'attire simplement l'attention sur la sensibilité de ce lieu, sur sa fréquentation, la métropole et tout ce que l'on peut avoir comme bénéfice à donner à notre environnement, à nos banlieues. C'est fantastique, mais il faut le prendre avec beaucoup de précaution, car il est difficile de maîtriser, de prévoir tel ou tel mouvement qui donne énormément de conséquences dans un tel lieu (RATP, circulations, fréquentations).

Nous sommes très opposés à cette merveilleuse petite passerelle inutile. Elle a été définie par tout le monde comme inutile, même si certains prônent que l'inutile est nécessaire, nous pouvons en débattre, surtout lorsqu'il s'agit de l'argent du contribuable. La Cour des Comptes n'aime pas tout à fait l'inutile.

C'est un point sur lequel nous voulons débattre et avoir une réponse de votre part. Il a des conséquences sur la lisière dont on parle, la relation du forum, de la Canopée avec le jardin que nous souhaitons la plus douce possible, la plus agréable, que chacun y retrouve son compte.

Le fait d'avoir des cafés ou des éléments donnant sur le jardin parait une logique fantastique. Il y aura des places et un plaisir incontestable. Je voyage beaucoup à travers le monde, et Paris est représenté par ses terrasses. Partout dans le monde, on nous envie nos terrasses de cafés. Il faut qu'elles soient maîtrisées, bien faites et esthétiques. C'est un lieu fantastique qui doit être fait dans le respect de tout le monde.

Nous, les commerçants, essayons de participer modestement à donner des avis, à essayer de faire que nous soyons respectés. Petit à petit, chacun a bien compris que nous faisions partie de la vie du quartier. Elle est essentielle dans ce mouvement. Un projet global, c'est le but qu'il faut poursuivre pour terminer cette concertation.

MME ANNE HIDALGO : Merci à vous, c'est effectivement ce vers quoi nous devons vraiment nous engager. C'est un ensemble qui vit dans un quartier. Nous devons tout faire pour que les différents éléments aujourd'hui du projet soient en cohérence là-dessus. C'est un souci que nous avons et nous allons cheminer ensemble de cette façon.

Je vais demander à Bruno JULLIARD et Pierre MANSAT de nous dire quelques mots, à travers ce qu'ils ont entendu sur la dimension métropolitaine comment aborder le sujet. Ensuite, je demanderai à Jacques BOUTAULT – qui avait souhaité intervenir tout à l'heure – de prendre la parole, puis Fabienne GIBOUDEAUX qui conclura provisoirement sur un certain nombre de points et nous conclurons. M. Thierry LE ROY peut intervenir à tout moment.

M. BRUNO JULLIARD, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉ DE LA JEUNESSE : Je serai très bref, notamment pour une raison. Comme nouvel élu, débutant dans mes nouvelles fonctions d'élu, y compris et particulièrement sur ce sujet, même s'il m'intéresse beaucoup, je parlerai essentiellement de la dimension jeunesse de la dimension métropolitaine, laissant à Pierre le soin d'insister plus sur cette dimension proprement métropolitaine.

Evidemment, elle se concrétise d'abord par la présence forte de bon nombre de jeunes parisiens, pas uniquement du 1er arrondissement, de jeunes métropolitains ou des jeunes de banlieue, y compris de jeunes provinciaux. Lorsque je suis arrivé à Paris, dans les premiers mois, le provincial que j'étais se rendait aux Halles et au Forum.

Plus que souhaiter voir le futur projet des Halles comme faisant partie d'un projet métropolitain, en réalité il ne s'agit pas d'un choix mais d'une réalité qui existe déjà dans l'actualité. Il faudra conforter cette dimension métropolitaine qui doit être vécue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire bien plus une chance pour tout le monde qu'un handicap, comme certains pourraient le penser.

Les Halles, c'est peut-être le lieu, avec les matchs de foot dans les stades, où se matérialise dans un endroit géographique particulier l'existence même de Paris Métropole. Ce dont nous parlions régulièrement avec le Maire de Paris. Pour les jeunes générations actuelles, Paris Métropole existe déjà. Bon nombre de jeunes (étudiants, visiteurs), qu'ils soient parisiens ou de la banlieue proche se considèrent comme étant des Parisiens. Cette identité de jeunes métropolitains existent et pas uniquement pour des jeunes de banlieue qui viennent aux Halles. C'est une réalité.

C'est d'autant plus une chance par ailleurs politiquement que les Halles peuvent être un projet extraordinaire, car on peut donner une dimension humaine, et pas uniquement institutionnelle à ce que sera demain Paris Métropole, mais cela peut être la première pierre, et qui plus est la plus belle, car la première dimension réellement humaine de Paris Métropole.

Je ne serai pas beaucoup plus long. Parmi les éléments essentiels qu'il faudra soutenir vient la mixité sociale particulièrement soulevée dans l'enquête « jeunes métropolitains aux Halles », et l'ouverture de Paris sur sa banlieue qui se matérialise par cette porte ouverte des Halles.

Il faudra s'appuyer sur la richesse et la diversité de ce qui existe aujourd'hui. Ce sera difficile pour plusieurs raisons, et il faudra tout à la fois être pragmatique, en même temps créatif et innovant.

Pragmatique, car on ne pourra pas faire un copier-coller de structures qui existent déjà pour accueillir des jeunes dans d'autres, et faire une sorte de mille-feuilles de structures. Je ne pense pas qu'en additionnant dans un local une antenne jeunes, dans un autre lieu des clubs de prévention, dans un autre lieu un centre d'information et d'orientation, dans

un autre lieu le planning familial, que nous réussirons à recréer cet esprit, assez exceptionnel aux Halles et bien mentionné dans l'enquête. Lorsque les jeunes viennent aux Halles, ce sentiment d'égalité et de mixité sociale, d'accès à l'autonomie que naturellement traduit ce lieu aujourd'hui pourra renaître.

Nous ne décréterons pas le nouveau projet des Halles comme un projet métropolitain uniquement en pensant coller quelques structures. Donc, il faudra être innovant et créatif, j'en suis absolument convaincu pour favoriser cet accès à l'autonomie. Il ne faudra pas non plus d'angélisme, la dimension de prévention et de sécurité sera tout à fait importante. A partir de là, de nombreux chantiers s'ouvrent à nous sur les cultures urbaines, les lieux de rencontres et d'échanges, les lieux d'information et d'orientation, il y a plein d'idées.

Par contre, et je termine par cela, il n'est absolument pas trop tard bien évidemment, et même bien au contraire, le moment me paraît opportun pour discuter et se concerter sur ces objectifs politiques au sens noble du terme. Ils sont absolument déterminants pour la réussite du projet global à la fois pour les mètres carrés disponibles sous la Canopée et tout l'espace disponible y compris au-dessus, mais je ne veux pas relancer le débat.

Engager les concertations sur cette dimension, il ne s'agit pas uniquement de faire plaisir aux riverains et aux associations, même si c'est déterminant de faire plaisir à tout le monde : je pense que nous avons l'ardente obligation de réussir cette dimension. Il n'est en aucun cas envisageable que l'émergence du nouveau projet se traduise par une régression quant à la dimension à la fois métropolitaine, et surtout quant à l'accès à cette mixité sociale, à cette autonomie pour bon nombre de jeunes parisiens ou non. Non seulement il y aura des concertations, mais elles ont l'obligation de réussir.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES : « Sans cohérence », c'est justement l'une de nos grandes préoccupations.

M. PIERRE MANSAT, ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE DE LA QUESTION MÉTROPOLITAINE : Au regard de la période où le projet a été lancé, un débat politique, au sens noble du terme, a mûri de façon extrêmement importante. Je ne suis pas sûr que l'on ait utilisé les mêmes mots aussi facilement il y a quelques années.

Le mot « métropolitain » certes existait dans les analyses, dans les documents un peu d'expertise, mais n'était pas d'un usage courant. Le terme « jeunes métropolitains » était complètement ignoré il y a 4 ou 5 ans. Le mûrissement de ce débat n'échappe à personne, vous voyez bien qu'il intervient dans le débat politique général, le Président de la République prend position, le Maire de Paris aussi. Il y a un débat intellectuel, mais un débat citoyen qui se noue autour de ces questions : quelle est la grande ville dans laquelle nous nous vivons ? Comment fonctionne-t-elle ?

Pour avoir participé au comité de pilotage, au jury même sur les Halles, je vois bien qu'on faisait référence à ces questions sans aller jusqu'au bout, sans s'interroger jusqu'au fond sur ce que cela pouvait signifier, car ce n'était pas mûr d'une façon générale dans l'opinion et dans les politiques des uns et des autres. C'est ce qui s'est passé ces toutes dernières années : le mûrissement de ce sujet et la nécessité pour les politiques publiques de répondre de façon adaptée à des pratiques, à des usages en essayant de les emboiter à la réalité de la vie, aux exigences des habitants du quartier, des commerçants et d'essayer de répondre à des choses qui sont parfois un peu contradictoires. Sa prise en compte maintenant est très claire, Anne HILDAGO l'a dit dans sa présentation.

Je ne suis pas sûr que des choses aient été refusées. J'ai pris connaissance pour préparer cette réunion de la proposition de Michèle COLLIN sur un événement ou une réflexion sur ce que pourrait signifier de répondre à ces besoins métropolitains dans cet espace. C'est le chantier qui s'ouvre devant nous pour y répondre, en considérant que cela s'exprime dans

de nombreux domaines de mon point de vue. Cela a été souligné tout à l'heure : la salle d'échanges est bien évidemment un lieu où doit s'exprimer de façon prioritaire cette attention particulière des acteurs, avec les implications financières qu'il peut y avoir derrière, mais cela peut aussi interroger d'autres stratégies.

Cela interroge les stratégies commerciales : quelle est la réponse à cette réalité métropolitaine ? Cela interroge Unibail, les commerçants. Il faut travailler cette question et savoir si ce que l'on fait correspond bien à cette nécessité et aux attentes, ou s'il n'y a pas d'ailleurs des choses à valoriser qui peuvent être extrêmement positives pour tout le monde. C'est le sens du travail qui va s'engager

Je termine par une anecdote. Lors du débat sur les projets, nous avions invité 80 maires de communes desservies par le RER passant par les Halles à visiter le projet et donner leur opinion. 5 s'étaient déplacés, et un seul sur la ligne du RER. Si nous refaisions l'expérience aujourd'hui, nous aurions un changement radical d'attitude. Le mûrissement est général chez les hommes politiques, chez l'ensemble des acteurs de la ville. Il y a peut-être des chercheurs qui nous alertaient depuis longtemps et qui connaissaient un certain nombre de choses, mais en tout cas c'est la réalité du mouvement politique aujourd'hui dans notre métropole justement. Il y a un très beau défi à relever dans ce qui est le grand lieu métropolitain de la région Île-de-France.

M. JACQUES BOUTAULT, MAIRE DU 2ÈME ARRONDISSEMENT : Merci de me donner la parole, je vais être bref car vu l'heure, on va se dispenser des prolégomènes et autres périphrases. Donc, je vais aller droit au but pour donner un point de vue sur trois questions débattues notamment les voiries souterraines et les circulations verticales, la Canopée et enfin le Jardin. C'est ce qui a cristallisé nos débats.

J'aurais une proposition à faire au comité permanent de concertation. Sur les voiries souterraines et les circulations, je regrette que dans le projet, et souhaitant qu'il ne soit pas trop tard pour que ce soit étudié, l'idée d'une sortie supplémentaire plus importante à l'angle des rues Rivoli et les Halles n'ait pas été étudiée par le projet actuel. C'est quelque chose qui avait été proposé dans une phase très ultérieure.

J'attire votre attention sur le fait que rue Rivoli en face de ces commerces (C&A, Mac Donald, Lissac) il y a énormément de jeunes qui passent le samedi après-midi sur ce trottoir très étroit. Cela pourrait conduire à des accidents compte tenu que les jeunes marchent dans le couloir de bus. Il y a vraiment quelque chose à faire sur cette sortie. Je pense que la proposition consistant à faire une sortie beaucoup plus importante à l'angle des rues Rivoli et les Halles mériterait à nouveau d'être étudiée, notamment pour ces questions de sécurité.

Je regrette aussi que la trémie Turbigo n'ait pas encore fait l'objet d'une proposition de traitement, c'est l'une des plus horribles trémies du forum. C'est celle qui ne semble pas attirer beaucoup l'attention des concepteurs, je le regrette car c'est un espace de transit entre le 1er et le 2ème arrondissement, quand on traverse la rue Turbigo. C'est encore beaucoup plus laid, ou du même niveau, que la sortie du Renard. Là-dessus, je n'ai encore rien vu malgré les demandes que je formule depuis maintenant plusieurs années à ce sujet.

Sur la Canopée, j'ai entendu de nombreuses choses intéressantes. Je voudrais rappeler notamment, car la question des salariés a été évoquée, et elle est importante, qu'il avait été proposé de créer une Maison des syndicats. Je réitère cette demande, je ne sais pas où elle en est, je ne l'ai pas vu réapparaître.

Il existe un centre d'animation loisir les Halles, géré par Léo Lagrange, en sous-sol. C'est un centre très métropolitain. Je cogère en tant que Maire, avec le Maire du 1er

arrondissement, qui pourrait rectifier les chiffres. A 50 %, ce lieu est fréquenté par des gens extérieurs à Paris. Ils habitent la région et viennent ici par commodité ou parce qu'ils sont salariés, les autres 50 %étant composés par les 4 arrondissements centraux pour 25 % et 25 %pour les Parisiens hors quartiers centraux. C'est vraiment un équipement qui a un potentiel d'avoir une dimension régionale ou métropolitaine. Je crois qu'on aurait tort de se priver d'avoir un projet permettant à ce lieu, qui est actuellement enterré et n'a pas de fenêtre, se trouvant place carrée d'être remis sur la surface et d'avoir accès aux espaces nobles du futur projet.

Sur le jardin, il faut que notre réunion d'aujourd'hui serve à quelque chose et qu'on en tienne compte. Dans ce que j'ai entendu, toutes les associations et les conseils de quartier sauf un, sont insatisfaits, inquiets ou ont de la frustration. Tout cela pourquoi ? Essentiellement, parce que, et Thierry LE ROY notre garant l'a rappelé, je pense que la Ville là-dessus a failli à sa mission de concertation, et n'a pas suffisamment concerté sur la question. Notamment, on voit la différence entre l'adhésion que suscite aujourd'hui la Canopée à quelques détails près, si je peux appeler cela des détails, en tout cas, cela emporte un consensus global, alors que le Jardin lui-même, tel qu'il est pensé, génère énormément de frustration et d'insatisfaction.

MME ANNE HIDALGO : Ta proposition, peut-être Jacques.

M. JACQUES BOUTAULT : Que nous décidions aujourd'hui d'ouvrir une concertation sur le cahier des charges de ce jardin, et que l'on se mette autour d'une table en tenant compte de la maîtrise d'usage, c'est-à-dire que ce soit un jardin qui ne soit pas simplement un dessin, même s'il est certes très joli, mais qui tienne compte de la maîtrise d'usage, qui écoute les usagers et les riverains, que ce soit des riverains métropolitains car ils y travaillent ou visitent, ou des résidents.

Ouvrir une vraie concertation sur le cahier des charges en échangeant sur ce que l'on veut mettre dans un futur jardin, comme nous avons échangé sur ce que nous voulons mettre dans un cahier des charges pour un bâtiment, qui aujourd'hui s'appelle La Canopée, permettra de répondre à des questions réelles qui se posent, comme l'argumentaire consistant à dire que le jardin (et je ne parle pas simplement du Jardin Lalanne) soit déplacé. On va d'abord dire ce que l'on veut dans un jardin, et ouvrant cette concertation. C'est possible, car cela ne remet pas en cause le calendrier du projet global.

Tel qu'il a été exposé par M. FRANJOU, prenons le temps de le faire, cela ne présage pas du phasage du calendrier de la Canopée. Prenons le temps pour poser des jalons qui nous satisfassent tous. C'est la proposition que je soumets aujourd'hui à notre réunion de concertation.

MME ANNE HIDALGO : Avant de donner la parole à Fabienne GIBOUDEAUX, dans un monde idéal, cela ne remettrait pas en cause le calendrier, mais malheureusement ce n'est pas le cas.

M. FABIENNE GIBOUDEAUX : Si la décision est prise de remettre en cause le parti pris, tel qu'il est proposé aujourd'hui du Cabinet SEURA et de repartir à zéro sur un nouveau cahier des charges, cela implique aussi une remise en cause totale du projet. C'est un projet global, un projet qui articule le jardin, des espaces extérieurs, la liaison avec le quartier et aussi avec la Canopée.

C'est une décision qui revient au Maire de Paris, Bertrand DELANOË. Remet-on en question tout le projet ? Il ne m'appartient pas en tant qu'élue chargée des espaces verts d'y répondre. Il faut savoir de quoi on parle : soit on parle d'une concertation, que l'on peut redémarrer, et je suis prête à relancer toutes les réunions nécessaires sur la base du projet tel qu'il a été approuvé par ce marché de définition, montré, connu et approuvé par un

certain nombre d'acteurs. Revient-on sur ce parti pris et repart-on à zéro sur la totalité du projet ? Tout le projet s'articule sur ce parti pris urbain. Ou bien, garde-t-on les bases proposées par le Cabinet SEURA et concerte-t-on sur ces bases ? Ce sont deux options complètement différentes.

D'un point de vue pragmatique et aussi pour penser à l'importance de la livraison de ce jardin, un projet commun doit sortir dans un calendrier. Nous vous reproposons une concertation sur la base du projet tel qu'il est aujourd'hui, et qui peut évoluer. Le programme n'est pas encore complètement fini.

Si vous parlez d'expertise d'usage, donc des demandes particulières d'usage du jardin, je pense qu'il y a des évolutions possibles. On va les mener, peut-être n'y a-t-il pas eu suffisamment de réunions et un déficit de concertation. Je pars avec cette volonté.

Quand le garant parle de mettre en débat les choses, il faut qu'elles soient claires. Pour moi, la concertation c'est mettre tous les éléments sur la table et en discuter. Les élus arbitrent et assument leurs décisions.

Il y a eu déjà un certain nombre d'éléments, et nous n'allons pas relancer le débat sur le Jardin Lalanne, qui ont fait que nous avons arbitré sur son déplacement. Je dispose aujourd'hui des éléments qui vous seront donnés en début de semaine prochaine, qui vont dans ce sens. Je veux bien en parler et en donner les raisons, avec d'autres élus et services concernés. C'est un projet d'ensemble.

On ne peut pas à la fois vouloir un projet d'ensemble et ne pas bouger l'existant. Il faut traiter ce paradoxe en adoptant un peu de dialogue et de souplesse. On acte des décisions prises et on avance. Si c'est pour rediscuter tous les 3 ou 6 mois de choses actées, ce n'est pas la peine et on va droit dans le mur. Pour moi, la concertation, c'est écouter, prendre en compte, arbitrer et avancer.

Je m'adresse au garant, si c'est dans cet esprit, je continue mais si c'est pour remettre en débat sans arrêt des choses, je ne continuerai pas.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Je remercie vraiment beaucoup Jacques BOUTAULT pour son intervention, c'est le bon sens qui s'est exprimé et cela a fait chaud au cœur. Vraiment cette soirée laisse de nombreuses questions sans réponse sur la Place René Cassin, la passerelle et je ne vois pas bien ce que l'on a retenu de la soirée. Je trouve qu'il y a eu une intervention très intéressante, suivie de celle de Madame GIBOUDEAUX. Je pense qu'il y a une sincérité de votre part, que vous avez envie de prendre à bras le corps ce dossier. Le terme de frustration est faible pour exprimer ce que nous avons ressenti pendant ce qui s'est passé sur ce jardin.

Il est bien évident que c'est aux élus d'arbitrer. Que reproche-t-on à ce jardin Lalanne ? D'avoir arbitré avant qu'il n'y ait eu de débat, ce n'est pas normal.

Pour moi, la question test consiste à avoir ce débat sincère, équitable sur le jardin Lalanne. Est-on sûr d'avoir tout fait pour voir s'il était possible de le maintenir sur place. Cela ferait tellement plaisir à tellement de gens. Si nous pouvions avoir ce débat, nous serions très heureux et après nous nous inclinerions devant la décision qui serait prise.

Nous avons la conviction que si nous avons vraiment ce débat de façon équitable, ouverte, en cherchant sincèrement toutes les solutions, la décision à la fin s'imposera, et même si ce n'est pas forcément celle que l'on voudrait initialement. Nous pensons que le débat permettra de la construire.

Madame GIBOUDEAUX, nous n'avons pas apprécié, avant même la réunion de ce soir, que vous envoyiez l'ordre du jour de la réunion sur le jardin GTT du 29 mai, consacrée à parler du cahier des charges des futurs jeux. Ce qui signifie que l'on entérine le fait que Lalanne sera supprimée.

Nous avons une demande très précise à vous faire. Nous ne sommes pas à une semaine près, cette réunion du 29 mai pourrait-elle être consacrée à ce fameux débat que nous demandons depuis quatre ans ? Le garant en a convenu l'autre jour.

Vous nous avez dit que vous aurez ces arguments en début de semaine. Comme c'est jeudi prochain, peut-on mettre de côté le cahier des charges sur les futurs jeux et commencer à discuter des raisons du déplacement du jardin ?

Si vous avez déjà lancé le cahier des charges sur les jeux, vous comprenez bien que les dés sont pipés. En termes de sincérité et déterminer pour nous s'il est intéressant de rester, ou bien faire comme Laetitia s'en aller et vous laisser faire ce que vous voulez, sans débat, je vous demande de répondre : est-il possible de changer l'ordre du jour de la réunion du GTT du 29 mai ?

MME ANNE HIDALGO : Je vais d'abord donner la parole à Thierry LE ROY, le garant. Nous ne relançons pas l'ensemble de la réunion. Fabienne GIBOUDEAUX va vous répondre, Jean-François LEGARET et moi-même ferons une conclusion.

M. THIERRY LE ROY : J'ai retenu de cette réunion, que je vois comme un bon reflet des préoccupations de chacun, qu'elle s'est déroulée sans aucun tabou sur les difficultés telles que chacun les perçoit et aussi les acquis de deux ans de concertation assez substantiels.

Il y a aussi beaucoup de frustrations de la réunion publique. Très souvent, il a été demandé par les associations qu'une réunion publique soit tenue.

DANS LA SALLE : la dernière date de novembre 2006.

M. THIERRY LE ROY : Je ne veux pas polémiquer là-dessus, mais je pense qu'elle a manqué. C'est bien qu'il y en ait une en juin, elle sera ce qui a manqué à toutes les autres, mais il est nécessaire qu'elle ait lieu.

Sur le jardin, j'ai entendu les propos tenus au début et je ne comptais pas en reparler, il me semblait que tout avait été dit. J'ai entendu l'ouverture faite par Fabienne GIBOUDEAUX à l'instant. Je considère que c'est à la Ville d'apprécier si elle prend le risque de la proposition qui vient d'être faite par Elisabeth BOURGUINAT d'avoir un dernier moment de discussion sur un thème difficile.

Je comprendrais très bien que la Ville estime avoir déjà tout dit sur ce sujet.

(Mouvements dans la salle).

Laissez-moi parler, je maintiens qu'il n'y a pas eu un débat dédié, tout a été dit sur le Jardin Lalanne. Si la proposition faite d'avoir un débat dédié pour qu'on ne puisse pas dire qu'on ne l'a pas eu, je trouve cela justifié.

Sur le reste de la réunion, je retiens que nous sommes à un tournant. Il est attesté par le fait que vous êtes venus avec un ordre de bataille différent, du côté de la ville (élus et services) la volonté d'appréhender le problème globalement.

Vous avez compris, cela a été très bien dit par Fabrice PIAULT et beaucoup d'autres que cet aspect global, ou plutôt les interactions entre les différents thèmes ont toujours été

traitées de façon très segmentée jusqu'ici. Je ne le regrette pas car il fallait bien entrer dans le sujet et prendre les thèmes les uns après les autres…

(…)

Dans la concertation, nous abordons des sujets encore plus difficiles. Déjà, il est difficile de traiter le jardin ou la Canopée, en tant que tel, mais traiter les interactions de quelque chose qu'on veut saisir dans sa globalité, cela devient beaucoup plus difficile. J'invite à faire un travail pour que soient fournies à notre cadre de concertation, soit à un groupe ad hoc, soit au comité, des analyses de la manière dont ceux qui pilotent le projet en termes de maîtrise d'ouvrage, pas seulement la Ville, permettent d'ouvrir une discussion sur ces interactions.

On a parlé sous l'égide de M. FRANJOU de la Canopée très précisément, de façon très professionnelle et très méthodique. C'est tout à fait autre chose d'aborder les interactions dont je parle. Cela demande un travail spécifique. Il me semble qu'avec la mission que vous avez, la place d'élus que vous avez, vous pouvez le faire, mais cela mérite réflexion.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : J'ai bien entendu la demande de dialogue sur les arguments posés sur le déplacement de ce Jardin Lalanne. Je suis favorable à l'option de concertation sur le cahier des charges, à une condition, que nous ne prenions pas de retard, car après on pourra nous reprocher de ne plus avoir le temps de concerter sur le cahier des charges. Je suis tributaire d'un calendrier, j'aurais préféré avoir plus de temps. Même si c'est un peu difficile, nous allons faire avec. Il faut d'abord pour l'organisation de ce groupe de travail concerter les personnes de l'urbanisme, puisque ce n'est pas qu'un problème de jardin. Je verrai avec Anne HIDALGO et son cabinet pour avoir une composition ad hoc pour pouvoir répondre à toutes les questions, aussi aux questions techniques.

Je vous demande l'engagement très rapidement de pouvoir faire une concertation sur le cahier des charges de ce terrain d'aventure qui est très important pour pouvoir intégrer toutes les demandes, et qu'il ait un sens devant la concertation. Sinon, nous allons complètement déraper. Il doit passer en Conseil de Paris de juillet. Tout cela doit être concerté avant pour que toutes vos remarques soient intégrées. C'est sous réserve qu'il y ait un engagement des associations à suivre un calendrier assez serré.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Comment peut-on parler du Jardin Lalanne, alors que l'on ne sait pas ce qui se passe dans le jardin ? Une fois que nous saurons ce qui se passe et qu'il n'y aura pas qu'un dessin, mais un projet établi, dessiné avec l'architecture, les niveaux surtout, on saura si l'on déplace le Jardin Lalanne ou si on le garde.

On n'a rien sur le plan de coupe, on a un grand boulevard piéton qui fait le boulevard Sébastopol de largeur, il ne faut pas exagérer.

MME ANNE HIDALGO : Vous aurez une réunion et vous pourrez dire tout cela. Je vais donner la parole à M. LEGARET et je conclurai.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Ce qui a été dit ce soir est utile, mais je constate que nous allons au-delà du point d'étape, ce qui ne me surprend pas complètement. Il existe un certain nombre de questions de fond sur lesquelles il est indispensable de s'exprimer, de se tourner évidemment vers l'arbitrage final du Maire de Paris, car c'est bien ainsi que les choses seront tranchées, mais que l'arbitrage soit rendu, comme nous l'espérons, après que l'on ait pu les uns et les autres apporter notre contribution, soumettre un certain nombre de questions. Il ne pourra vraisemblablement pas donner satisfaction à tout le monde. Mais en tout cas, il n'y aurait rien de pire que de nous dire que la décision est prise sur les points sur lesquels nous souhaitons vraiment que le débat soit un peu approfondi.

J'ai apprécié l'intervention de Bruno JULLIARD sur la nécessité d'avoir cette réflexion métropolitaine, ce qu'a également dit Pierre MANSAT. C'est un peu ce que j'avais dit en commençant. Je suis convaincu que si l'on fait tout cela et si l'on arrive à surmonter toutes les difficultés techniques et les choix architecturaux, que finalement après des années de chantier et de difficultés on met une carrosserie neuve autour d'un équipement dans lequel on va retrouver ce que nous avons aujourd'hui, on rate une opportunité.

Bruno JULLIARD a dit qu'il n'était pas trop tard pour se poser un certain nombre de questions qui seraient une façon de donner un supplément d'âme à cette opération, que nous avons beaucoup débattue. Nous connaissons bien les uns et les autres autour de cette table les aspects techniques au centimètre près. Nous n'avons pas su, et je pense que c'est une lacune, mettre le débat à ce niveau, et je pense qu'il est indispensable de le faire d'une manière ou d'une autre.

La deuxième réflexion que je voulais faire, et je ne veux pas entrer dans une querelle théologique (projet global et points particuliers). Bien sûr, il va de soi que c'est un projet global et nous le jugerons dans sa globalité. Il n'empêche que dans cette globalité, il y a un certain nombre de points très particuliers qui, à mon avis, doivent être traités au fond et sur lesquels nous devons pouvoir laisser la parole et les termes du débat aller jusqu'au fond. Il ne faut pas qu'il y ait de tabous, comme l'a dit le garant.

Je suggère puisque nous avons un local « la Maison provisoire des associations », réalisé pour être le lieu de concertation sur l'opération des Halles, que l'on puisse discuter d'un certain nombre de points dans un délai court avec les interlocuteurs ad hoc, c'est-à-dire les responsables, architectes, services de la ville.

En parlant de cette question préalable : l'éventuel déplacement du Jardin Lalanne à condition de connaître des argumentations fortes, sur lesquelles il ne puisse pas y avoir d'incompréhension ou de polémique inutile, me paraît un point très important. Je fais confiance à Mme GIBOUDEAUX et à ses services, le jour où elle confirmera être prête à donner toutes les explications et que l'on puisse avoir un vrai débat approfondi, dans un comité ou un lieu qui ne soit pas aussi lourd à piloter, Madame la Première adjointe, que la réunion de ce soir, et que l'on puisse prendre point par point la question de la place René Cassin.

Je fais observer que ce soir on a peut-être focalisé sur un certain nombre de points qui sont critiques, mais cela signifie qu'il y a des centaines de points qui ne soulèvent pas de débat critique parce que nous les avons intégrés et que nous considérons qu'ils vont dans la bonne direction. C'est un peu l'histoire des trains qui arrivent à l'heure et dont on ne parle pas. Il est normal d'avoir fait ce soir l'inventaire des points, même s'il n'est pas exhaustif. On s'est dit franchement les points relativement difficiles, et sur lesquels on n'était pas tous convaincus. Je souhaite vraiment que nous puissions avoir des débats ciblés au cours desquels on puisse approfondir ces questions et ensuite s'en remettre à l'arbitrage, mais que celui-ci puisse être rendu en connaissance de cause.

MME ANNE HIDALGO : En conclusion de cette réunion, celle-ci est extrêmement utile. Depuis longtemps, il était nécessaire de reprendre l'ensemble des sujets. Comme l'a dit Fabrice PIAULT, notre discussion pouvait paraître impressionniste par moment, mais en même temps c'était tout à fait indispensable de reprendre les questions très ponctuelles et des questions sur la stratégie globale qui se posent.

Je pense que cette réunion était utile. Nous sommes une équipe mobilisée. Nous considérons que c'est un sujet extrêmement important. Il est de nature identitaire pour Paris. Nous n'avons pas envie de casser l'identité, l'histoire d'un lieu mais nous avons aussi envie d'y mettre la part de rêve et d'utilité sur ce qu'est Paris et ce quartier aujourd'hui

dans sa relation plus large que celle propre au quartier stricto sensu, et dans sa relation à la métropole.

Aujourd'hui, et je reprends les termes du garant, nous avons procédé à une étape nouvelle indispensable. Même si nous ne sommes pas d'accord sur un certain nombre de sujets, mais cette réunion était utile pour exprimer ces différents points de vue.

Comme nous sommes une équipe mobilisée avec une organisation à la fois politique, à la fois administrative, nous voulons avancer car nous pensons aussi qu'il n'est de l'intérêt de personne, et surtout pas des habitants de ce quartier, des commerçants, des associations de riverains, de considérer que nous avons la vie devant nous pour trancher, décider et faire des choix. Il y a eu une base de travail extrêmement importante, elle n'a peut-être pas été suffisamment exploitée. Nous n'avons pas forcément eu le temps, ni nos prédécesseurs, de faire un travail plus fin encore que ce qui aurait été utile de faire, pour autant ils ont abattu un travail colossal. Il fallait mettre en place le cadre qui nous permet aujourd'hui de discuter de cette façon.

Nous arrivons dans une autre phase, celle de la réalisation. Nous avons la volonté d'aboutir dans le respect de chacun. Je rejoins tout à fait les propos de Fabienne sur notre conception de la concertation. Nous sommes là pour échanger, pour travailler ensemble. Vous l'aurez compris, nous ne serons pas avare de notre temps et de notre énergie pour aller le plus loin possible dans la recherche de ce qui peut nous rassembler ou de mieux identifier nos divergences sur certaines propositions. Mais, s'il vous plait, soyons dans un rapport où vous reconnaissez qu'à un moment donné, on peut ne pas être d'accord et que notre responsabilité est aussi de décider.

Au-delà du problème que peut porter telle ou telle association, nous sommes aussi tenus de représenter une population beaucoup plus large ; c'est ce qui s'appelle l'intérêt général.

Faites-nous grâce quand même de cette bonne foi. Si nous ne sommes pas au moins dans ce rapport de confiance sur les bonnes fois respectives, et sur le fait que nous n'avons pas d'intentions malveillantes, notre souci n'est pas de supprimer un jardin qui marchait sur un coup de tête. Imaginez bien qu'il y a derrière des arguments objectifs, des arguments rationnels, des arguments tenant à l'évolution nouvelle des lieux. Si nous pouvons au moins partir de l'idée qu'il n'y a pas de procès d'intention à faire, mais que nous pouvons avoir des avis différents, parce que nous ne représentons pas exactement ni les mêmes entités, ni les mêmes sphères, ni les mêmes niveaux hiérarchiques, au moins je pense que l'on pourra avoir un travail posé.

Dernier élément, il manque aujourd'hui dans cette discussion à mettre les mots qui seraient notre langage commun sur la stratégie globale et sur ce lieu que nous sommes en train d'inventer. C'est ce que je ressens depuis plusieurs semaines que j'écoute et travaille ce dossier. Bien sûr que des éléments ont été travaillés avec une idée globale. Je ne vais pas dire que le Maire de Paris n'avait pas une stratégie globale sur les Halles. Il y a une intuition forte sur ce que doit être ce lieu, mais au-delà de cette intuition forte exprimée à travers ce qui a pour résultat la Canopée et le jardin travaillé par l'équipe Seura, il faut mettre des mots qui seront notre langage commun sur l'identité de ce lieu, auquel nous tenons tous.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'approfondir cela aujourd'hui. Il existe une piste à travers ce qui a été évoqué par Bruno JULLIARD et Pierre MANSAT. Peut-être devons-nous nous donner le temps, et avant la réunion publique que nous aurons en juin ou juillet, nous retrouver dans cette configuration avec un ordre du jour nous amenant à parler de la stratégie de l'identité globale de lieu : quel est ce lieu que nous sommes en train

d'inventer ensemble ? Comment le nommons-nous ? Peut-être que cette réunion devra être exclusivement consacrée à cela.

Comme nous aurons des groupes de travail thématiques et que Fabienne fera ce travail de précision sur les arguments qui nous amènent à dire que le Jardin Lalanne ne peut pas rester là où il est, nous pouvons nous donner comme objectif une prochaine réunion avant la réunion publique. Des contributions pourront être apportées.

Je vous demande à vous associations de nous indiquer ce que vous entendez par ce lieu que nous sommes en train de créer ensemble. C'est une proposition de méthode que je vous fais, si vous en êtes d'accord, nous pouvons peut-être avancer ainsi.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Cela fait six ans que l'on entend parler de donner du sens, de donner une identité au projet. Nous espérions commencer par là et ensuite élaborer le projet. Là, nous arrivons quasiment à une phase de permis de construire et vous en parlez. Si cela n'était pas arrivé, je pense que c'était la catastrophe. Nous vous en remercions, tout en regrettant qu'il y a six ans on n'ait pas pris cet aspect en considération.

MME ANNE HILDAGO : Il n'est jamais trop tard.

En tout cas, bonne nuit.